

Papy, c'est qui ce Monsieur ?

C'est Louis XIV ???



Qui c'est ce Monsieur ?

Oui au fait, qui est cet homme à l'impressionnante perruque du XVII^e dont le portrait trône dans le salon familial ?

Une étiquette certainement écrite de la main d'Angélique de Rémont indique : « *D'une famille bretonne serait descendant de Pierre de Dreux dit Mauclerc* ».

Pierre de Dreux, est duc de Bretagne au XIII^e siècle, arrière-petit-fils de Louis VI le gros. Il doit donc être facile de retrouver sa filiation...

Une rapide recherche généalogique fait vite apparaître qu'il n'en est rien.

Parmi les 676 874 descendants de Pierre de Dreux, recensés par le site généalogique collaboratif « Pierfit », aucun n'a conservé le nom (peu flatteur : « mauvais clerc ») de Mauclerc.



Pierre 1er de Dreux
dit Mauclerc

C'est pas un roi...

Mais une inscription à l'encre, plus ancienne, sur le cadre du tableau indique :



*« M. Antoine de Mauclerc,
maître ordonnateur de la Marine,
mort en 1703 âgé de 63ans »*

Voilà des indices précieux ! Une première recherche rapide s'avère très intéressante : S'il n'est pas d'ascendance capétienne, Antoine (2^e du nom) de Mauclerc n'en est pas moins un prestigieux personnage.

À l'heure de l'intelligence artificielle Google va tout nous révéler !

Cherchons ensemble Chelsie¹

Les archives abondent de documents qui relatent son action à la fin du XVII^e siècle. En sa qualité de Commissaire général et ordonnateur de la marine à Port-Louis et à Lorient sous Louis XIV il a joué un rôle important.

Voilà plein de beaux titres, mais qu'est-ce ça veut dire ?

Mais qu'est-ce qu'un ordonnateur sous Louis XIV ?

Un ordonnateur ? Quesako ?

Demandons à nouveau à Google : il donne la parole à H-F Buffet, professeur à l'université de Rennes.²

« Un commissaire ordonnateur exerce dans l'arsenal des fonctions toutes semblables à celles des intendants de Brest et de Rochefort. Son travail était immense. Il avait dans ses attributions la prévoyance des fournitures et des approvisionnements, la surveillance et la direction des travaux du port, des constructions et des armements, le recrutement des équipages et des soldats, l'organisation de la défense des côtes, la comptabilité générale et particulière, le service de santé, l'aumônerie, la police de l'arsenal et, par empîement, la police du bourg.

Il était l'agent du pouvoir central auquel il écrivait plusieurs fois par semaine, auquel il soumettait toute question. Son obéissance totale ne supprimait d'ailleurs pas en lui la personnalité. Il proposait des réformes. Il expliquait sa manière de voir. Dans les cas d'extrême urgence, il prenait lui-même des initiatives. Toujours harcelé par le ministre. »

Un chef quoi !

Cherchons à en savoir plus !

Antoine de Mauclerc occupe ce poste à Lorient de décembre 1689 à mars 1690 puis de janvier 1696 à sa mort en 1703.

Consultons quelques-uns des documents qui témoignent à la fois de l'importance de ce personnage, mais aussi de la pertinence de son action.

Et puisque c'est son passage à Lorient qui a promu sa notoriété commençons par situer le contexte de cet endroit à son époque.

Dans un second temps nous rechercherons quelles ont été ses fonctions avant d'être affecté au Port-Louis puis nous découvrirons ses origines familiales.

1 Petite-fille de l'auteur : Les ajouts hors texte en grands caractères sont ses commentaires.

2 Lorient sous Louis XIV p 86 -1937

L'installation de la Compagnie des Indes

A la mort d'Henry IV, le royaume de France n'a pas de marine de guerre et contrairement aux Portugais, aux Espagnols, aux Hollandais et aux Anglais, les Français pratiquent très peu la navigation au long cours. Ils furent ainsi absents des grandes découvertes du XVe et du XVIe siècle.³

Ils sont contraints d'acheter très chers les produits en provenance des Indes ou d'autres contrées lointaines.



Richelieu, le premier, s'en préoccupe et décide de fonder une marine française. Quelques vaisseaux de guerre et de commerce sont construits sous le règne de Louis XIII. Le commerce français fait alors des tentatives de colonisation et de navigation vers les Indes orientales. En 1640 une société de commerçants, la société Ricault, obtient le privilège exclusif du commerce et de la colonisation de Madagascar.

Mais le succès n'est pas au rendez-vous. Cependant Colbert, conscient de la nécessité pour le royaume de Louis XIV de posséder une grande marine marchande convoque une conférence de marchands pour les inciter à développer leur commerce sur les mers lointaines. Il est donc l'initiateur de la création de la Compagnie des Indes Orientales.

³ Histoire de Lorient. François Jégou

Qui c'est ce Monsieur ?

Les Indes ???

Pourquoi aller si loin ?



Cette entreprise se concrétise et est organisée par une longue déclaration de Louis XIV en 48 articles publiée le 1^{er} septembre 1664. Les conditions et avantages accordés par le roi étaient nombreux si bien que des syndics se lancent dans un projet de colonisation de Madagascar. Mais il faut trouver navires, matériel et équipages et surtout choisir un port. La Compagnie arrête d'abord son choix sur Bayonne, mais l'hostilité de la population la fait renoncer à cette ville pour en définitive choisir Port-Louis dont le puissant Duc de Mazarin est le gouverneur. Il est par ailleurs actionnaire de la Compagnie.

C'est donc en Bretagne sur la lande du Faouëdic à l'embouchure du Blavet que la Compagnie des Indes Orientales va s'installer. Une ordonnance royale de juin 1666 confirme ce choix et accorde à la Compagnie de larges droits et privilèges. Le 31 août 1666, un bourgeois de Paris nommé Denis Langlois, l'un des directeurs de la Compagnie, prend possession des terrains dans la baie de Roshellec. C'est là que s'implante La Compagnie des Indes Orientales sur un périmètre que l'on dénomme « l'Enclos ».



Dès septembre 1666 sont construits sommairement en bois, habitations, magasins et ateliers, pour préparer une expédition en Inde dès 1667.⁴ En février deux frégates de 150 tonneaux et une galiote de 80 tonneaux prennent la mer. Un vaisseau de 1000 tonneaux, nommé Soleil d'Orient est la première construction de cette importance. Ce bâtiment suscita l'admiration des marins de la région et fut couramment appelé « L'Orient ». Par extension les chantiers furent appelés « les chantiers de l'Orient » ... D'où le nom attribué au site.



Maquette du Soleil d'Orient exposée au musée de la Compagnie des Indes à Port-Louis

Mais en 1666 Louis XIV déclare la guerre à l'Angleterre et un navire parti de Madagascar « La Vierge de Bon port » est capturé par les Anglais, qui subtilisent sa cargaison et les revenus attendus. Jusqu'en 1689, le chantier de la Compagnie des Indes Orientales s'organise tant bien que mal avec peu de moyens et reste très dépendant de la situation sur les mers du globe. Cependant à partir de 1690, avec l'approbation du ministre de la Marine d'importants travaux sont entrepris ⁵ : constructions en pierre, agrandissement des magasins, approvisionnements en vivres et matériels pour la construction navale... Et les armements de vaisseaux reprennent.

De Mauclerc ordonnateur au Port-Louis

Antoine de Mauclerc, est alors en poste à Rochefort où il a participé à la création du grand arsenal royal.⁶ Il reçoit du ministre de la Marine, le marquis Seignelay (le fils de Colbert) en décembre 1689 l'ordre de se rendre à Port-Louis pour y exercer sur le site de la Compagnie des Indes.

⁴Ibid Fondation de L'Orient p166

⁵<http://enguerrand.gourong.free.fr/oceanindien/p11oceanindien.htm>

⁶De Mauclerc remplissait à Rochefort les fonctions d'ordonnateur, mais il était placé sous les ordres d'un intendant, Beyon, tandis qu'à Lorient il devenait chef supérieur des services de la marine et y remplissait absolument les fonctions d'intendant, sans en avoir officiellement le titre. (F. Jégou Lorient, Arsenal royal p624)

Céberet, Directeur de la Compagnie, mais qui aussi cumule depuis peu la fonction d'ordonnateur de la Marine, accepte mal la nomination de Mauclerc (hiérarchiquement supérieur) à ses côtés.⁷ Et refuse de lui attribuer un logement sur le site et déclare au ministre :

M. de Mauclerc seroit obligé de venir tous les jours icy pour ordonner de tout le détail, ce qui ne peut se faire estant logé dans la ville du Port Louis distante d'une lieue de cet établissement, n'y ayant icy d'autre logement que celluy que j'occupe qui est très petit.

Notons que Mme de Sévigné, dans une lettre écrite au retour d'une visite qu'elle venait de faire à Lorient, lettre datée d'Auray le 13 août 1689, évoque la magnificence du logement⁸ du directeur de la Compagnie, Claude Céberet.

Aucun logement n'est donc prévu pour de Mauclerc et il est impossible de se

Très petit ???

N'exagérons pas !

nourrir à l'Enclos de la Compagnie qui est à une lieue de Port-Louis.

**Ce n'est pas l'avis
de**

Mme de Sévigné...



Céberet demeure chef de l'administration de la Compagnie des Indes, et ordonnateur chargé de la dépense pour la construction des deux vaisseaux du roi l'Orgueilleux et l'Admirable mais les principaux pouvoirs appartiennent à de Mauclerc qui reste le véritable chef à l'Orient. Il

en fait usage de manière à faire passer à toute occasion le service du roi avant celui de la Compagnie. L'activité du site se concentre sur la réparation de vaisseaux aux dépens de la Compagnie dont on expulse même ses vaisseaux du port de l'Orient pour qu'ils ne gênent pas les vaisseaux du roi.

Le 16 février 1690 Céberet annonce au ministre le départ de vaisseaux pour l'Inde. Mais le chantier de la Compagnie continue de se faire dépouiller au profit des arsenaux de Brest et de Rochefort. Le site s'affirme en arsenal royal. Le logement du personnel se pose avec de plus en plus d'acuité.

⁷ Annales de Bretagne T 64 1937 Lorient sous Louis XIV H.F. Buffet p 85

⁸ Op cité p74 « ...une demeure fort spacieuse, estant composée de plus de huit chambres de plain-pied en bas et autant au-dessus »

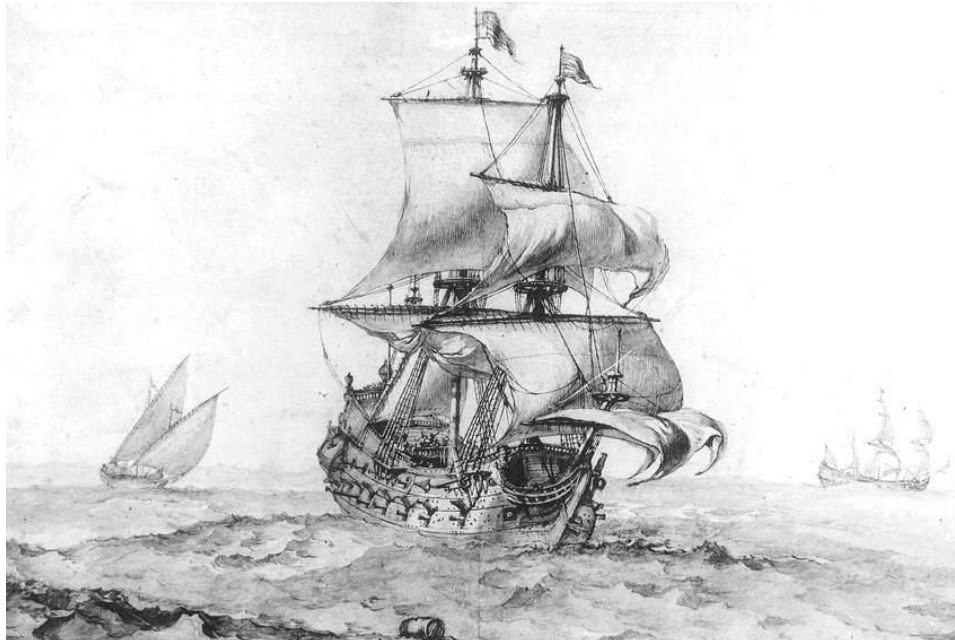


LE PORT DE LORIENT AU MOIS DE FÉVRIER 1690

Au premier plan, la division de Nesmond devant l'Enclos de la Compagnie; au fond, la ville et la citadelle du Port-Louis, et l'escadre des Indes en rade de l'Île de Groix

En mai 1690 Antoine de Mauclerc reçoit pour ordre de se rendre à Brest . Il s'embarque sur l'escadre de Tourville dont il est chargé de s'occuper.

***Bon voyage Monsieur de Mauclerc
A Brest débarquez sans naufrage...***



En 1696, Céberet est nommé à Dunkerque. De Mauclerc est renvoyé à Lorient pour y exercer seul les fonctions d'ordonnateur de la Marine.

Lorient sans Céberet, c'est quand même plus simple !

Cette fois Antoine de Mauclerc réside dans l'arsenal de Lorient, comme son prédécesseur Céberet, qui occupait l'hôtel du directeur de la Compagnie.

A peine installé, le nouvel ordonnateur eut à accueillir le maréchal d'Estrées, commandant de la province de Bretagne. De Mauclerc a des pouvoirs très étendus de 1696 à avril 1703⁹, date à laquelle il semble qu'il soit tombé malade.

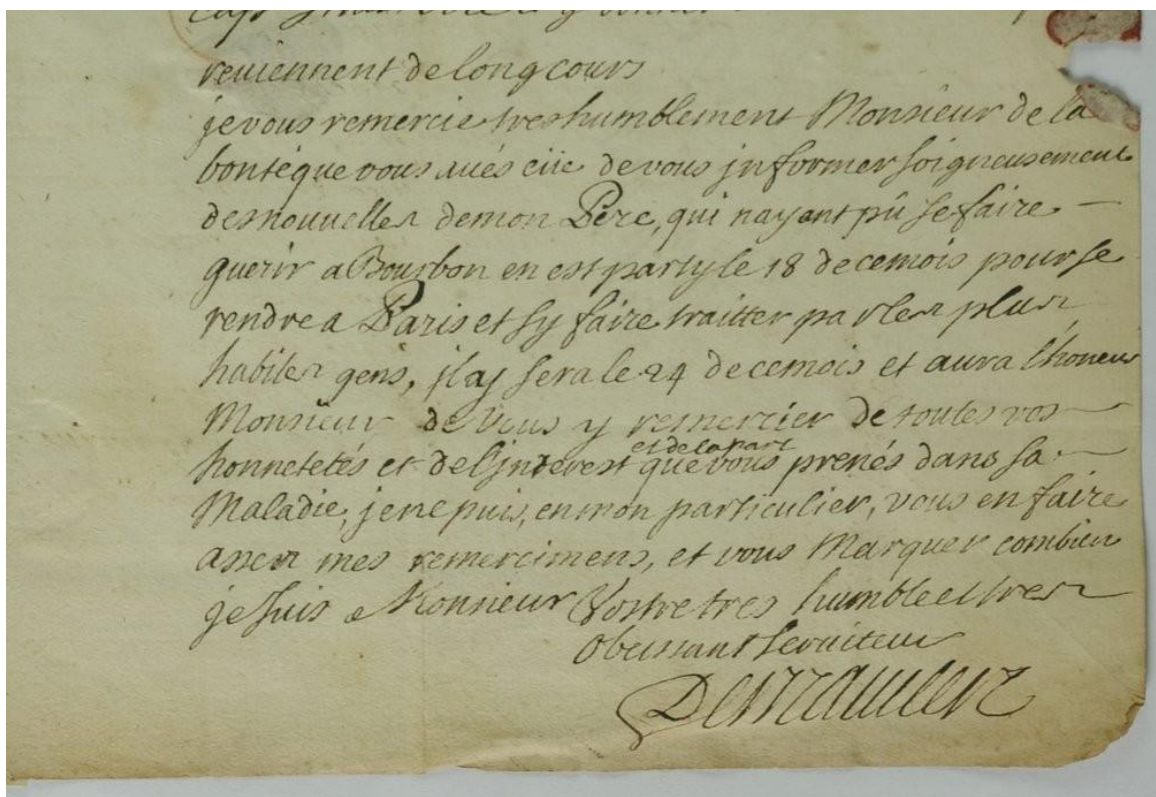


Sa préoccupation est alors, tout en défendant les intérêts de la Marine, de créer une cité hors de l'Enclos pour y installer toutes les familles des ouvriers et artisans nécessaires à la forte activité créée par l'implantation de la Compagnie des Indes et par l'arsenal en gestation. Il se heurte cependant à de nombreux obstacles.

Souffrant d'une sciatique, il a dû quitter son poste en avril 1703.

9 Voir annexe 3

Son fils, François Antoine, également officier de marine, dans sa correspondance avec Cabart de Villermont,¹⁰ indique en 1703 qu'il s'est fait soigner à « Bourbon » (sans doute Bourbonne les Bains en haute Marne ?) puis est allé à Paris. Il y est mort le 10 juillet suivant.



Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France. Département des Manuscrits. Français 2281

10« Je vous remercie très humblement Monsieur de la bonté que vous avez eue de vous informer soigneusement des nouvelles de mon père, qui n'ayant pû se faire guérir à Bourbon en est party le 18 de ce mois pour se rendre à Paris et s'y faire traiter par de plus habiles gens. il y sera le 24 de ce mois et aura l'honneur Monsieur de vous y remercier de toutes vos honnetetés et de l'intérest et de la part que vous prenez dans la maladie »

La mission de création d'un arsenal

C'est la mission première attribuée à Antoine de Mauclerc : mettre à profit son expérience à Rochefort pour créer un nouvel arsenal en Bretagne.



L'arsenal de Rochefort

Dans un premier temps la Marine royale s'impose dans les locaux de la Compagnie des Indes à l'embouchure du Blavet, mais de Mauclerc est bien conscient que cette situation ne peut durer.

Les besoins d'armements se faisant urgents en raison de la guerre contre la Ligue d'Ausbourg, de Mauclerc envisage d'abord un partage en deux parties égales de l'Enclos.

Le traité de paix de 1697 mettant fin à la guerre anglo-hollandaise permet à la compagnie des Indes de reprendre ses activités de négoce. Elle a donc besoin de tous ces locaux pour ses activités commerciales et ses armements. Les exigences de la Marine provoquent de plus en plus de protestations et la Compagnie insiste de plus en plus pour récupérer l'intégralité de ses magasins. L'ordonnateur en fait part au ministre qui suggère à de Mauclerc de chercher un autre endroit pour implanter la Compagnie...

De Pontchartrain lui demande de se rendre à l'île d'Indrette près de Nantes pour voir si ce site serait adapté à l'activité de la Compagnie. Si cette île paraît adaptée selon l'ordonnateur mais que ce n'est pas l'avis des directeurs, le ministre lui demande de développer ses arguments. Il lui demande également une estimation des bâtiments.

Concrètement, il s'agit d'investir l'Enclos pour en faire un arsenal et d'envoyer ailleurs la Compagnie des Indes...

Le point de vue de François Jégou à ce sujet est particulièrement intéressant :

En rapprochant les dates de ces évolutions de celle du fameux mémoire communiqué par Mauclerc, à Versailles, au mois d'avril précédent, mémoire dont plusieurs articles demandaient à être soumis au Roi; si l'on tient compte, en outre, des dernières observations qu'il fit au sujet de la difficulté d'exécuter le programme du 11 juin, on devra attribuer à cet ordonnateur l'honneur de l'initiative d'une entreprise qui intéresse au plus haut degré l'histoire de notre port et par suite l'histoire de la cité lorientaise : la transformation définitive de Lorient en arsenal militaire, sans pour cela oublier le capitaine de vaisseau de Beaujeu qui, le premier exprima la pensée que la Compagnie des Indes devait, à Lorient, céder la place à la marine royale (1690)

F. Jégou Lorient Port de guerre p 112

Antoine de Mauclerc, en compagnie du directeur de la Compagnie, Toussaint Bazin, part à Nantes examiner le site.

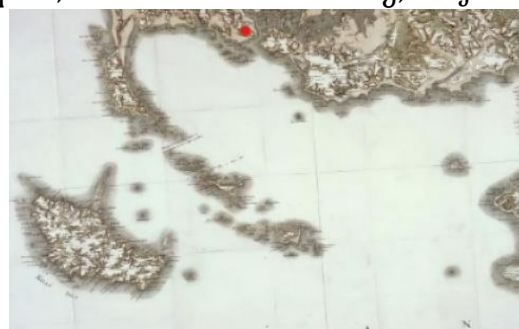


L'île d'Indret (Géoportail)

L'île d'Indret suggérée par le ministre ne paraît pas convenir. Le ministre demande des plans. Face à la pénurie de dessinateurs de Mauclerc confie ce travail topographique à son beau-frère le lieutenant de vaisseau de Vienne.

On part à la recherche d'un autre endroit...

L'ancien port gallo-romain de Locmariaquer, sur la rivière d'Auray, au fond du golfe du Morbihan est un temps envisagé mais Bazin, le directeur de la Compagnie qui souhaite rester à Lorient, s'y oppose. L'ordonnateur constitue une commission composée d'officiers chargé de trouver un site convenant aux deux marines.



Locmariaquer (Géoportail)

Dès 1699 Louis XIV affirme sa volonté de créer un établissement naval distinct de celui de la Compagnie des Indes. Il s'est également prononcé favorablement pour l'acquisition de terrains hors de l'Enclos pour la construction d'habitations. Mais les finances du Royaume sont exsangues et tous ses projets sont abandonnés... De plus, le portefeuille de la marine passe

du comte Louis de Pontchartrain à son fils Jérôme Phelypeaux de Pontchartrain peu favorable au site de Lorient.

La Marine doit donc continuer à cohabiter avec la Compagnie. Seuls un quai et quelques magasins sont construits.

La guerre de succession d'Espagne permet cependant à la Marine de regagner l'ascendant sur le site en reprenant la construction de vaisseaux.

De Mauclerc et les corsaires

Les corsaires furent de remarquables auxiliaires de la marine royale. Selon l'historien Rapin de Thoyras les corsaires malouins enlevèrent aux Anglais et aux Hollandais 162 navires armés et 3 384 navires marchands pendant la guerre de la ligue d'Ausbourg (1688 à 1697). Ils trouvèrent à l'embouchure du Blavet, outre un refuge hospitalier, vivres, munitions et le roi mit à leur disposition magasins et ateliers.



Attaque anglaise à la bataille de Camaret en 1694 par James Grant

Antoine de Mauclerc, qui les connaît tous, les assiste pour le carénage et la réparation de leurs vaisseaux et transmet à Versailles les rapports de batailles. Les armateurs malouins firent un bénéfice de un pour vingt !

La guerre de course a souvent été utilisée par un belligérant pour pallier l'insuffisance de ses moyens à l'encontre d'un adversaire disposant de la suprématie navale. Ce système est très avantageux pour l'État : le poids financier de l'armement corsaire est à la charge de l'armateur et le gouvernement touche une part dans la revente des prises opérées par le corsaire. De plus, c'est à l'armateur de payer la rançon des marins corsaires prisonniers. Prisonniers qui sont souvent finalement échangés entre nations rivales. En résumé, l'État ne paie rien et peut gagner.

Wikipedia

Duguay-Trouin

Le 3 avril 1697, le ministre de Pontchartrain écrit à de Mauclerc :

J'ai reçu votre lettre du 29 du mois passé J'ay été très aise d'apprendre la nouvelle du combat que le S Duguay-Trouin a rendu contre les vaisseaux de guerre hollandais qui escortoient la flotte de Saint-Ogne et des prises qu'il a fait dans cette flotte. Vous pouvez l'assurer que je suis très satisfait de son action.

F. Jégou Lorient Port de guerre p 112

En mars 1697 Duguay-Trouin engage une bataille contre une flotte hollandaise commandée par le contre-amiral baron de Wasnaër. Après une lutte acharnée et meurtrière au cours de laquelle il est blessé, le baron hollandais, blessé également, est vaincu et conduit au Port-Louis.

De Mauclerc reçoit l'ordre suivant :

Messieurs les plénipotentiaires qui sont à Delft m'ont écrit pour me prier de faire prendre soin du capitaine d'un des vaisseaux de guerre hollandais pris par le S Duguay - Trouin qui a été blessé et que vous m'avez marqué estre resté au Port-Louis, Sa Majesté désire que vous le fassiez mettre dans une maison bourgeoise et que vous le fassiez panser par le chirurgien-major de la marine. » (17 avril 1697.)



Porée¹¹

De même concernant Porée :

J'ai reçu votre lettre du 21 du mois passé, avec le rolle d'équipage de la prise faite par le sieur Porée de Saint-Malo ... J'ay examiné la liste des Hollandais que le sieur Porée vous a remis et qui composoient l'équipage du vaisseau qu'il a pris.

(5 septembre 1696.)

Trois mois après, de Mauclerc reçoit du ministre, au sujet du valeureux Porée, la dépêche qui suit :

Je vous envoie un portrait de Sa Majesté pour le sieur Porée, commandant le navire le Saint-Esprit de Saint-Malo. Vous pouvez luy dire que Sa Majesté luy donnera des marques plus sensibles du cas qu'elle fait de ses services (5 décembre 1696)

Porée a pour récompense un portrait du Roi que de Mauclerc est chargé de lui remettre tandis que Duguay-Trouin obtient le grade de capitaine de frégate - récompense exceptionnelle faite à un roturier - et a l'honneur d'être reçu par le Roi à Versailles. (Voir annexe 8)

Dandennes

En juin 1697 le capitaine de vaisseau Dandennes dirige sur Lorient deux bâtiments anglais chargés de chevaux de cavalerie destinés au Portugal. Les chevaux anglais avaient une forte réputation.

À l'annonce de cette capture, le dauphin et le prince de Condé envoient à Lorient des émissaires pour en faire éventuellement l'acquisition mais, confirmant l'appréciation de Mauclerc, les représentants des princes repartent sans chevaux anglais.



¹¹ Pour les combats du valeureux Porée voir annexe 8

Les pouvoirs de police de l'ordonnateur

Les habitants de l'île Bourbon emprisonnèrent dans un jour de sédition l'infortuné gouverneur de Vauboulon qui mourut en cachot. Les principaux coupables furent amenés à Lorient, en février 1697, sur le vaisseau de la Compagnie le Florissant ; dans le nombre se trouvait un capucin de Quimper, nommé Le P. Hyacinthe.

Sur le rapport que de Mauclerc adresse à Versailles au sujet de ce crime. Pontchartrain lui demande de le faire arrêter.

Le Père Hyacinthe est amené à la citadelle de Port-Louis. Tous les prisonniers sont remis entre les mains de l'Intendant de Bretagne.

19 janvier 1701

Pontchartrain transmet à de Mauclerc l'ordre du roi d'emprisonner à la citadelle de Port-Louis le lieutenant de frégate légère Demons, capitaine du navire de la Compagnie des Indes La Toison d'Or, tant pour avoir couché à terre à l'île Bourbon, que pour y avoir fait descendre ses soldats qui y ont fait violence. Ordre également de le prévenir que s'il continue à s'enivrer comme il a fait jusqu'alors, le roi l'expulsera de la marine.

L'officier de Marine

Le portrait d'Antoine de Mauclerc par les historiens du XIXe et du XXe siècle - au premier rang desquels on trouve le spécialiste de l'histoire de Lorient, François Jégou - révèle un personnage important de son époque, en relation constante avec le ministre de la Marine.

Le ministre le sollicite en permanence, lui demande son avis, des rapports, lui envoie des ordres souvent contradictoires.

Par exemple début 1696, s'inquiétant du manque de magasins disponibles il reçoit le message suivant :

J'ay veu ce que vous me marquez au sujet des marchandises de prises qui sont dans les magasins de l'Orient ; cela ne doit vous causer aucune inquiétude parce que le Roy ne fera pas passer sitost des vaisseaux en ce port.

Le 23 mai suivant c'est :

... Le Roy ayant résolu de faire passer à l'Orient dans le courant de cette année un nombre considérable de ses vaisseaux, je vous envoie la liste de ceux que Sa Majesté a choisis afin que vous commenciez à mettre en état les magasins, de recevoir les agrès, apareaux et munitions qui proviendront de leur désarmement.

Et il apparaît clairement qu'il n'a pas ménagé sa peine pour exercer sa mission et au-delà, par une brillante clairvoyance, proposer des solutions intelligentes pour son administration mais aussi et surtout pour développer une cité : Lorient. Antoine de Mauclerc reçoit en appointement la somme de 500 livres par mois. En comparaison un maître forgeron ou un chirurgien touche 40 livres, un aumônier 50 livres.



Un ingénieux stratagème

Dans les premiers jours du mois de juin 1703, une flotte anglaise se présenta devant Belle - Isle; quatre vaisseaux s'en détachèrent et vinrent jeter l'alarme au Port - Louis et à Groix. Le sort de Belle - Isle pourvue d'une citadelle, de batteries armées et d'une forte garnison, cause à Versailles une vive inquiétude, tandis que celui de Groix ne semble pas y éveiller une bien grande sollicitude, bien qu'elle fût absolument privée de moyens de défense. L'île de Groix fut brûlée par les vaisseaux ennemis en 1663 et le 15 juillet 1693. Elle allait être exposée au même sort, en 1703, lorsque le curé Juzel trompa les ennemis par un stratagème ingénieux. Il fit paraître dans la partie la plus élevée de l'île, qui se présente en pente vers le large de la mer, les femmes et les filles montées sur des chevaux, en rang avec les hommes ; et comme on manquait de chevaux, on monta sur des bœufs et sur des vaches. Ces femmes avaient des perruques d'une herbe frisée et noire fort commune sur le rivage , appelée goémon ; des bâtons , placés sur leurs épaules , leur servaient de mousquets ; tout cela joint à leur corset rouge et à des bonnets d'hommes de même couleur qu'elles avaient mis sur leurs têtes , fit une telle illusion que l'amiral Rook , commandant de la flotte anglaise et de 7 000 hommes de troupe de débarquement , qui avaient , quelques jours auparavant , mis pied à terre à Belle-Isle, n'osa faire avancer ses chaloupes, quoiqu'elles fussent déjà à la mer . Il prit tout ce qu'il voyait en bataille pour des dragons de troupes régulières ... »



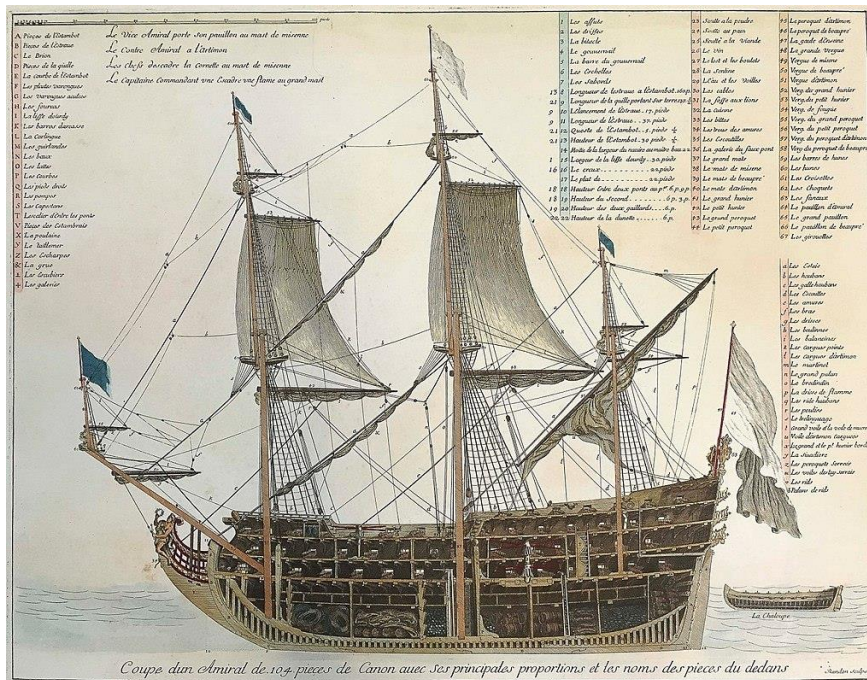
Seul le curé de l'île, Juzel obtient une pension de 500 livres et des félicitations.

Pourtant les courageuses femmes de Groix qui avaient activement participé à l'opération trouvèrent qu'elles auraient dû bénéficier des faveurs royales... Et en particulier la jeune fille qui commandait toutes les autres.

Une certaine Catherine Le Gall écrit la lettre suivante (sic) :

A Paris, le 11 juillet 1703. - Monsieur, je croy isi trouver de vos laitres en arivanticy dans ma nouvelle maison, cul de sac de la petite rue St-Vinsant proche St-Roc et les thuillers ou vous adresserez mes laitres s'il vous plait ; la derniere que iay resu ou est despainte la bravoure des fames de Groye a garder leur ille, coure encore les rüe de paris apray avoir estez à la cour, le roy a mesmery et estimez la resolution de ceste ieunne fille qui commandoit toute les autres .syian avois su le nom peustestreluyoiton obtenu quelque choses, on dit que le vicquaire qui sen est atribuez toute l'imaginasion a eu une pansion de 1,000 £ a condision qu'il resteroit dans liletousiour , ie ne say sil est vray , car on mant à paris comme ailleur . . .

Catherine LE GALL



De Mauclerc et l'organisation d'une cité structurée

Plans et propositions au Roi

La correspondance de Mauclerc avec le ministre fait clairement état de l'inexistence de ville ou même du moindre village hors de l'Enclos. Juste quelques chaumières isolées, un château et un moulin en ruines.

Des constructions sommaires ont été tolérées pour loger les ouvriers et artisans au sein de l'Enclos. En 1690, nous avons vu que le Directeur Céberet y dispose d'un logement qu'il décrit comme « petit ». C'est loin d'être ce qu'en rapporte la marquise de Sévigné que Céberet sut émerveiller par un luxe ostentatoire... Mais il est évident que Céberet n'est pas disposé à partager sa demeure avec cet intrus que le ministre lui impose...

Les officiers de la marine habitent Port-Louis située à une lieue du chantier de la Compagnie. Ils ne se rendent à Lorient que pour les armements ou les désarmements.

Les capacités de logement de la Compagnie sont très limitées.

Le seul logement est donc celui de Céberet. Dans les mansardes logent l'aumônier, le contrôleur, le capitaine du port et autres cadres. Les commissaires ordinaires sont logés dans un coin d'une caserne inachevée. Toutes ces installations sont très précaires.

Pour éviter des allées et venues incessantes et malgré la mauvaise volonté de Céberet, de Mauclerc a fini par trouver un modeste local. Mais il suffisait qu'une visite soit annoncée pour qu'il doive donner sa chambre et se réfugier dans son cabinet, d'envoyer sa femme en ville et d'entasser jusqu'à trois lits dans une même chambre.



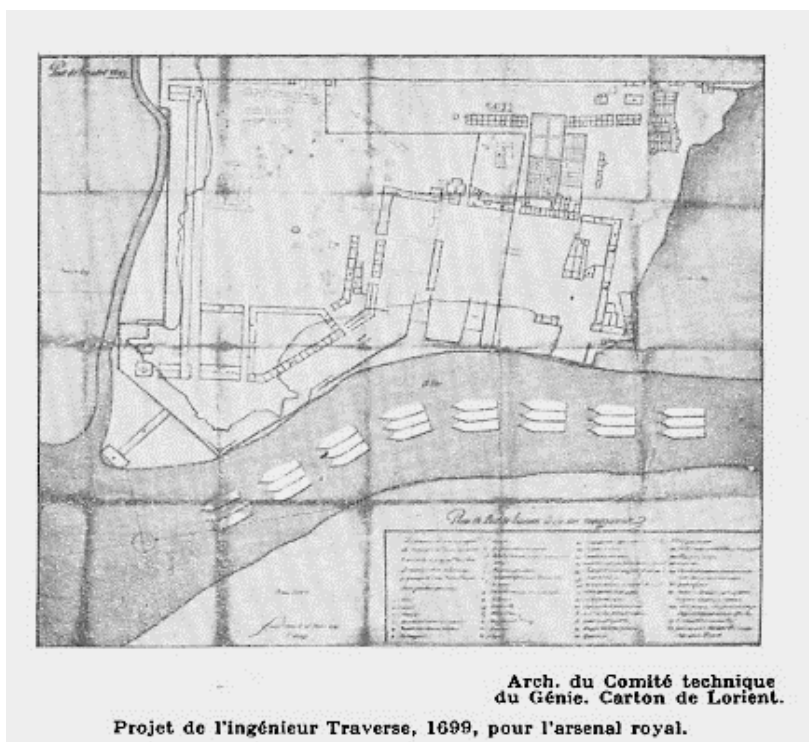
Quant aux ouvriers et artisans, ils logent dans des cabanes rudimentaires ou dans des greniers insalubres. Cabarets et boulangeries de fortune s'installent à proximité mais le ravitaillement est très aléatoire.

La Compagnie, qui a de nombreuses difficultés financières, ne se préoccupe guère de l'hébergement hors de son domaine.

Antoine de Mauclerc propose au ministre de partager l'Enclos en deux parties égales mais indépendantes. Il demande à l'ingénieur Traverse de dresser le plan d'un arsenal avec corderie, magasins et habitations.

Officier de Marine mais aussi urbaniste !

Dès 1698 de Mauclerc suggère au Roi d'acheter des terrains hors de l'Enclos, d'étudier les plans d'une cité puis de revendre des concessions pour y installer la population.



En mars 1699 l'ingénieur Traverse transmet à Versailles, à la demande de Mauclerc le plan d'un arsenal naval à créer au bord du Scorff, mais aussi le plan d'une ville et des terrains à acheter par le Roi pour le revendre à des particuliers.¹² Le ministre répond positivement à cette suggestion le 25 mars 1699 et le Roi en approuve également le projet. Mais les finances royales ne permettent pas de mener à bien ce projet.

De plus le ministre de Pontchartrain est remplacé en 1699 par son fils Jérôme, peu favorable à Lorient.

À l'automne 1699 une terrible épidémie vient ravager la population locale. La femme de Mauclerc, Suzanne de Schurmann, en est victime et décède le 14 janvier 1700. Le directeur de la Compagnie Toussaint Bazin décide de chasser de l'Enclos tous les « gaigne denier, journaliers, gargotiers » et paysans. Puis tous les particuliers « comme cabaretiers, hostellers,

12 Annales lorientaises Lorient, arsenal royal (1698-1703) p 148

marchands de draps, merciers, tailleurs, cordonniers, tisserands, pâtisseries et autres gens de métiers et femmes veuves » et d'en détruire les cabanes.¹³

On vire les ouvriers ? de Mauclerc les suit

Antoine de Mauclerc intervient alors en faveur des ouvriers de la Marine mais sans résultat. Il décide de quitter l'Enclos lui aussi avec les principaux officiers et fonctionnaires de la Marine et prévoit la construction de sa demeure à l'extérieur, le long du mur de celui-ci. L'acte du 12 mai 1700 signé avec Dondel porte sur « *un canton de terre hors L'enclos de L'Orient, contenant de face 144 pieds donnant au soleil couchant, et de profondeur 164 pieds du côté de la Corderie.*¹⁴ »



Plan 1703 et propriété de Mauclerc



Cette soudaine expulsion est pratiquée sans prévoir quoi que ce soit pour les populations jetées sans ménagement sur la lande du Faouëdic¹⁵. Cet épisode fait l'affaire de Pierre Dondel propriétaire des lieux qui signe 25 actes de concession pour l'année 1700. La lande voit apparaître soudainement de nombreux postulants à une installation. De Mauclerc reprend alors les plans



¹³ Expulsion des indésirables de l'Enclos (barbier, tisserand, blanchisseur, boulanger, cordonnier, maître d'hôtel, traiteur, marchand), il y a à l'époque 125 cabanes dans l'Enclos dans 4 ruelles et 204 cabanes louées

¹⁴ Buffet H.-F. Lorient sous Louis XIV. In: Annales de Bretagne. Tome 44, numéro 3-4, 1937. pp. 310 : « Lorsque Toussaint Bazin expulsa en 1700 la majeure partie de la population, il la jeta sans réflexion sur la lande du Faouëdic, abandonnant au hasard le soin de régler son malheureux sort. La Compagnie s'en désintéressait. La Marine, au contraire, en la personne de l'ordonnateur, pensait depuis un an déjà à créer hors de l'Enclos une véritable ville. Antoine de Mauclerc avait chargé l'ingénieur Traverse de dresser un plan de lotissement du terrain, et avait écrit lui-même à Versailles pour que le Roi en fit l'acquisition, disant qu'avec le bénéfice à faire sur les parcelles on gagnerait de quoi bâtir une petite église »

¹⁵ Buffet H.-F. Lorient sous Louis XIV. In: Annales de Bretagne. Tome 44, numéro 3-4, 1937. p. 309

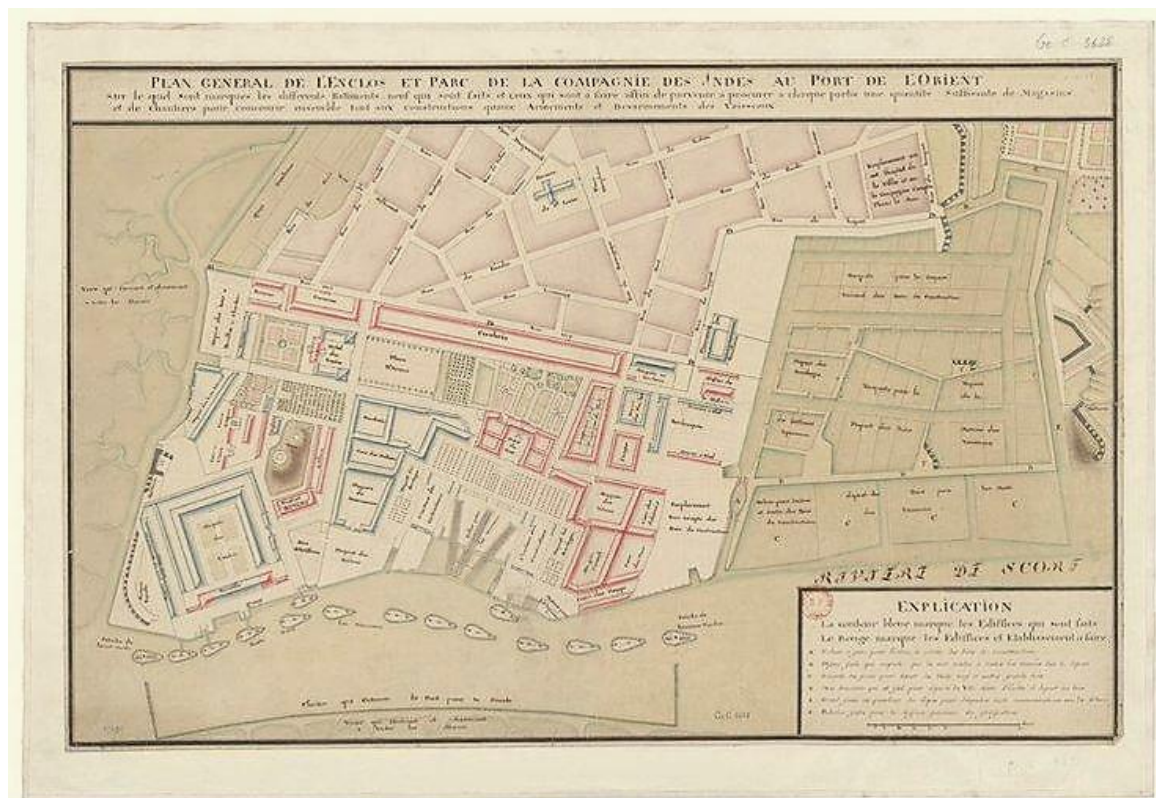
qu'il avait chargé l'ingénieur Traverse de dresser. Mais pas de plan impératif car le Roi a finalement refusé pour des raisons budgétaires.

Le 5 juillet 1701, Antoine de Mauclerc épouse Julienne-Thérèse de Langlade, fille de Pierre de Langlade, l'ingénieur du Roi au Port-Louis.

L'exemple donné par les officiers qui y construisent leur demeure témoigne auprès des ouvriers de la pérennité de l'arsenal. Les habitations se multiplient rapidement sur la lande du Faouëdic. Mais ce sont souvent des cabanes en planches... Le projet de ville structurée souhaité par Antoine de Mauclerc a partiellement échoué faute de financement...

Antoine de Mauclerc meurt en juillet 1703. Il ne peut voir l'amélioration pour laquelle il a toujours lutté : le 22 novembre suivant, un traité règle enfin par un bail le partage des établissements entre la Compagnie et la Marine.

En 1707, Langlade, le beau-père d'Antoine de Mauclerc, doit refaire un projet à la demande de Pontchartrain.



Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

La volonté affirmée d'une paroisse indépendante

L'exode de 1700 a provoqué un accroissement considérable de la population sur la lande du Faouëdic. Mais nous avons vu que l'administration royale et en particulier le ministre Pontchartrain, est surtout préoccupée par la volonté de faire des économies.

Constatant qu'il n'y pas grand-chose à attendre de sa hiérarchie, de Mauclerc s'attache alors à donner une organisation paroissiale à cette communauté.

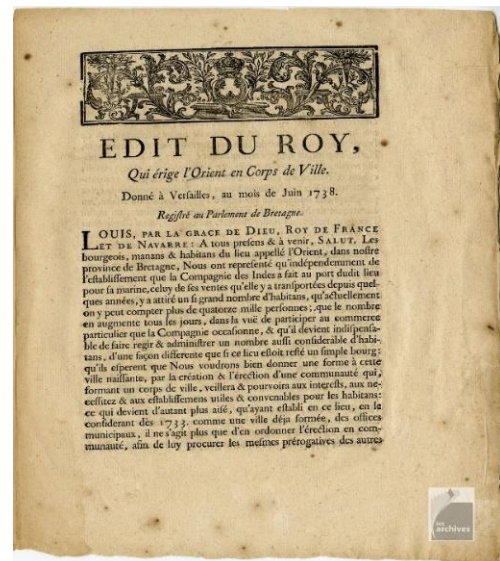
La nécessité de construire une église fait l'unanimité. Mais Mauclerc milite pour l'érection d'une paroisse indépendante de celle de Ploemeur ce qui n'est pas le projet de l'inspecteur des Grassières ni celui de l'évêque de Vannes qui proposent que Lorient soit une succursale de la paroisse de Ploemeur. Sous son impulsion, la construction de l'église commence en 1702 et il en pose la première pierre. Cependant l'indépendance paroissiale, indispensable condition pour la création d'une cité autonome, rencontre de nombreux opposants. Nous avons vu que ministre lui-même, Jérôme de Pontchartrain, est hostile à la paroisse indépendante.

Il est têtue ton ancêtre !

« Mais Antoine de Mauclerc est d'un caractère tenace ; il reprend, près du Ministre, toutes les raisons qui doivent faire préférer la paroisse à une succursale et il lui indique le moyen d'assurer la subsistance du curé. Comment expliquer que de Mauclerc ait pu résister à des conseils si sages et qu'il eût dû suivre comme des ordres ? Quoi qu'il en soit, au lieu de prendre des mesures pour faire construire l'église succursale, il s'occupe des moyens de créer des ressources qui puissent suppléer au bénéfice ecclésiastique que le Roi ne peut accorder¹⁶ »

Il apparaît clairement que, sans l'insistance de Mauclerc, Lorient de nos jours ne s'appellerait pas Lorient mais Ploemeur...

Là encore Antoine de Mauclerc ne pourra donc voir son projet aboutir. L'accord définitif ne sera obtenu qu'en 1709 c'est-à-dire 6 ans après son décès. Et ce n'est qu'en 1738 que « L'Orient » est définitivement reconnue par le roi comme un ville.



Edit érigeant Lorient en ville. Archives de Lorient

¹⁶ Marine militaire F. Jégou p154

De Mauclerc : Inconnu à Lorient

Un personnage important donc ! Voyons ce qu'en dit le site du patrimoine de la ville de Lorient.

Pratiquement rien !

Je ne trouve rien !

Et Wikipedia ? Strictement rien...

Précisons que, si le nom d'une petite rue a été (ré)attribué à Antoine de Mauclerc en 1957. Gageons que pratiquement aucun lorientais ne sait qui est cet homme ! Et plus encore qu'ils ignorent le rôle qu'a joué Antoine de Mauclerc dans la fondation de leur ville. Il n'en est certes pas le seul fondateur, mais il n'en demeure pas moins évident qu'il a joué un rôle majeur dans l'évolution de cette ville, ne serait-ce que par sa détermination à faire de Lorient une paroisse indépendante, condition indispensable à l'existence d'une vraie cité au XVII^e siècle.

Il a fallu intervenir auprès des services du patrimoine pour qu'Antoine de Mauclerc ait droit à une brève notice dissimulée au fond d'un site donc pratiquement inaccessible... Les courriers adressés à la mairie de Lorient sont restés sans la moindre réponse.

Et la tentative d'ajout de trois modestes lignes sur la page Wikipédia de Lorient qui ignore totalement cet homme, ont provoqué blacklist, accusation de conflit d'intérêt et même insultes...

C'est injuste !

Certes, Antoine de Mauclerc est notre ancêtre à la 10^e génération, comme à bien d'autres personnes, mais je ne pense pas que ce soit le cas d'historiens comme François Jégou ou H-F Buffet, Chaumeil ou d'un historien contemporain, chercheur au CNRS, ingénieur de recherche en histoire et patrimoine maritime à l'université Bretagne Sud comme Christophe Cérino.

Il n'est pas question d'en faire un héros, mais seulement de redonner à Antoine de Mauclerc la notoriété qu'il mérite...

Au-delà de ses fonctions militaires, il apparaît clairement que cet homme s'est débattu, malgré de vives résistances religieuses et administratives, pour

faire de Lorient une cité à part entière.

Profitions de l'Intelligence Artificielle pour faire parler cet individu sous sa lourde perruque...

Voir le court-métrage photo « Lorient ou l'histoire d'un illustre inconnu »

<https://www.monsalut.com/video/mauclerc.mp4>

Ce qu'en retient la Marine

Moins ingrates que les édiles de Lorient, les archives de la Marine sous la plume de M. F. Marec (1925) en retiennent :

Répertoire numérique des Archives du 3^e Arrondissement Maritime (1925) Sous-série 1^E

Le premier principal Administrateur du port fut le Directeur de la Compagnie des Indes à Lorient, le sieur Céberet du Boullay que le Ministre désigna à cet effet comme Commissaire général de la Marine. (...)

Ce ne fut qu'en 1696, qu'un officier de carrière, Antoine de Mauclerc, Commissaire général à Rochefort, au courant des besoins du port de Lorient où il avait été envoyé en mission en 1689 et 1690, reçut l'ordre d'aller continuer ses services à Lorient, en qualité d'Ordonnateur, fonctions qu'il remplit jusqu'en 1703, année de son décès. Dès sa prise de service, il était chargé par le Ministre Pontchartrain d'assister les Directeurs de la Compagnie pour la mise en état de trois vaisseaux en vue d'un armement en course autant que de négoce, avec adjonction de deux bâtiments de la Marine Royale ; en 1698, il reçut l'ordre de faire élever de nouveaux magasins, la tentative de séparation de la Marine Royale et de celle de la Compagnie n'ayant pu aboutir. Pendant toute la durée de sa longue Direction, il donna la plus large satisfaction au vif désir du Ministre d'éviter tout retard dans l'expédition des vaisseaux et déploya, dans toutes les parties du service, une activité intelligente qui donna la plus forte impulsion aux travaux du port.

Et le ministère des Colonies :

Revue maritime et coloniale / Ministère de la marine et des colonies - 1882/04 (T73) à 1882/06 Auteur : Ministère de la marine et des colonies. Edité en 1882 page 332

Ainsi fut terminée, après de longues vicissitudes, l'affaire de l'érection de la paroisse de Lorient. Entamée au mois d'août de l'année 1700 elle ne parvint à terme que le 23 avril 1709. Ce résultat important conférait au lieu d'Orient l'existence officielle. Sa nombreuse population allait par suite posséder dans la personne des membres de la fabrique de la nouvelle église, des administrateurs de ses intérêts et des intermédiaires directs dans ses relations avec les pouvoirs publics : avantages importants, on le répète, dont l'initiative appartient à la marine royale, représentée par l'inspecteur général, Jean Cheroupvrier Desgrassières¹⁷, et deux ordonnateurs, **Antoine de Mauclerc** et Charles de Clairambault.



L'arsenal de La Compagnie néerlandaise des Indes Orientales à Amsterdam

¹⁷ Cependant, ainsi qu'on l'a vu précédemment, Desgrassières était opposé à la paroisse indépendante...

Et avant Lorient qu'est-ce qu'il faisait ton ancêtre ?

La carrière de Mauclerc avant Port-Louis

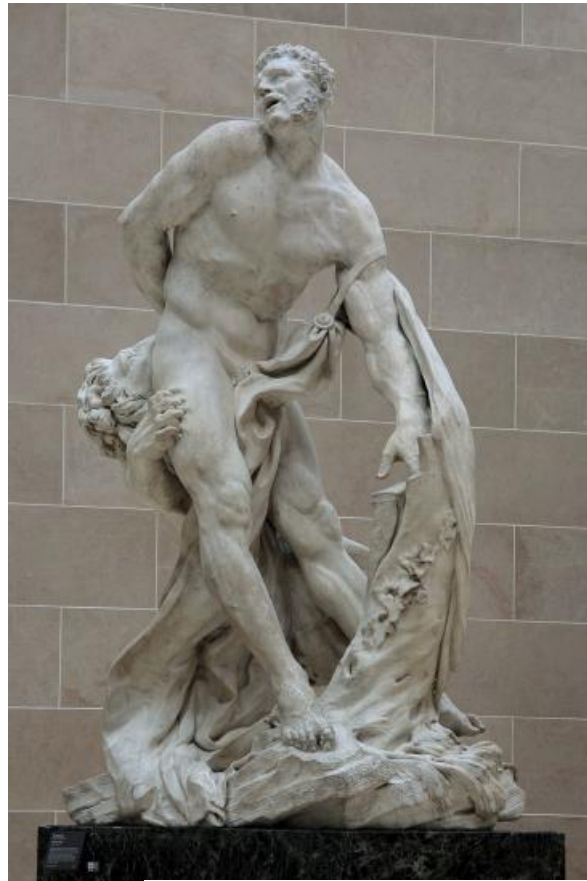
Avant d'être muté au Port-Louis, Mauclerc était en fonction à Toulon et à Rochefort en alternance entre ces deux cités.

Toulon :

Le 1^{er} février 1666 il obtient le brevet d'enseigne de vaisseau accordé à Toulon par le duc de Beaufort sur le vaisseau « Le Diamant ». En 1673 il est commissaire de la marine.¹⁸

Le négociateur

En 1682, de retour à Toulon, il négocie pour le Roi une sculpture « Le Milon de Croton¹⁹ » de 11 pieds de hauteur en marbre de Carrare ainsi qu'un bas-relief d'Alexandre rendant visite à Diogène²⁰ réalisés par le sculpteur Pierre



Le Milon de Croton

¹⁸ <https://ccfr.bnf.fr/portailccfr/ark:/16871/004D14A17052>

¹⁹ [Milon de Croton par - œuvre d'art analysée en images | Panorama de l'art \(panoramadelart.com\)](#)

²⁰ [Alexandre et Diogène — Wikipédia \(wikipedia.org\)](#)

Qui c'est ce Monsieur ?

Puget. Après maintes péripéties et marchandages, « Le Milon » est placé à l'entrée de l'allée royale du palais de Versailles et fut triomphalement inauguré en 1683.

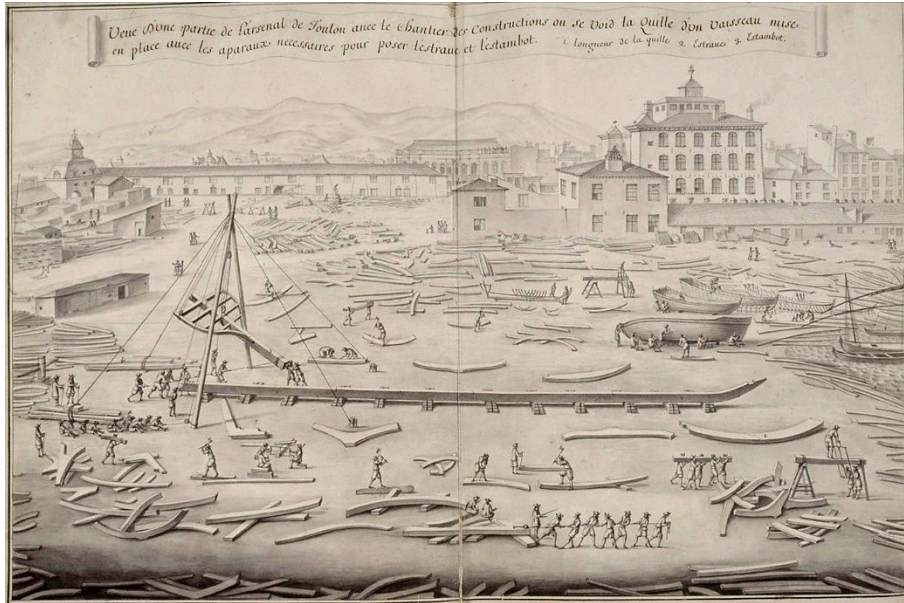
Cette statue et ce bas-relief sont conservés au musée du Louvre.



Rencontre d'Alexandre et Diogène 3m x 3m

Œuvres de Pierre Puget

Par ailleurs, des documents de l'époque décrivent de Mauclerc négociant le désarmement ou le réarmement de navires.



L'arsenal de Toulon en 1670

Le Royal Louis- Toulon 1666



Le Royal Louis- Toulon 1666



Arsenal of Rochefort in 1690

Rochefort :

Dès 1664, Antoine de Mauclerc participe donc au chantier considérable de l'arsenal de Rochefort à l'embouchure de la Charente. C'est cette expérience qui lui vaudra son affectation au Port-Louis avec la mission d'y créer un arsenal semblable.

L'ordonnateur

De Mauclerc exerçait à Rochefort en qualité d'ordonnateur, commissaire général du port, mais il était sous les ordres de l'intendant Bégon.

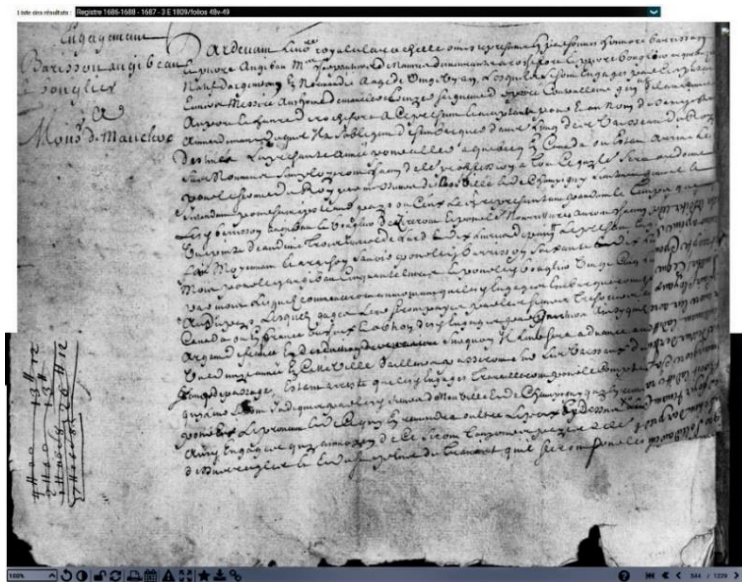
Le 12 juin 1673 Antoine de Mauclerc fait partie du conseil de construction en qualité de commissaire avec Desclouzeaux, Girardin de Vauvré, Nicolas, Grandin et Saussigny.²¹

Un ordre de mission du ministre de la Marine le désigne comme officier recruteur pour les colonies.

Le recruteur du Roi

Le recrutement de personnel pour la Marine ou pour les colonies est une fonction importante de l'ordonnateur. Elle est fréquemment rappelée par le ministre.

Voir le contrat d'engagement entre Antoine de Mauclerc (l'engagiste) et Pierre Angibau, Honoré Barisson et Pierre Bouglier engagés en 1687 (Annexe 3)



²¹ Le conseil de construction avait été créé le 22 mars 1671. (Cf. Jal, Glossaire, p. 503, 506). Il se composait des lieutenants-généraux présents au port, de l'intendant, des chefs d'escadre présents, du commissaire général, du capitaine de port. Le contrôleur remplissait les fonctions de greffier. On pouvait y appeler les plus anciens capitaines. En 1672, le contrôleur était Esbaupin.

Par un courrier de juin 1673 Seignelay, secrétaire d'Etat à la marine, donne pour instruction à Colbert du Terron²² de travailler à l'enrôlement des matelots et précise :

Vous avez bien fait de donner vos ordres aux commissaires de marine qui restent à Rochefort de travailler pendant le cour de cet esté à l'enrôlement des matelots. Il faut que le sieur Verneuil y travaille dans son département, le sieur Desclouzeaux dans l'Aulnis et le sieur de Mauclerc dans les départemens les plus esloignez; et comme les ordres du roy aux gouverneurs vous ont esté envoyez, afin qu'ils employent leur autorité pour faciliter cet enrollement, vous devez les presser et les exciter à faire leur devoir en cette rencontre, et surtout prendre garde qu'ils ne fassent exempter aucun matelot de servir sur les vaisseaux de sa Majesté...

En 1688 Antoine de Mauclerc est nommé Commissaire Général de la Marine à Rochefort. Il assure, pendant près d'un an, l'intérim de l'intendant²³ de l'arsenal entre le départ de Pierre Arnoul et l'arrivée de Michel Bégon en octobre 1688. Ce qui signifie qu'en présence d'un intendant, il était le numéro 2 du site.



Vue du port de Rochefort (détail) Joseph Vernet 1761

²² Lettre du fils de JB Colbert à son cousin issu de germain, fondateur de Rochefort

²³ L'intendant était le supérieur hiérarchique de tout l'arsenal

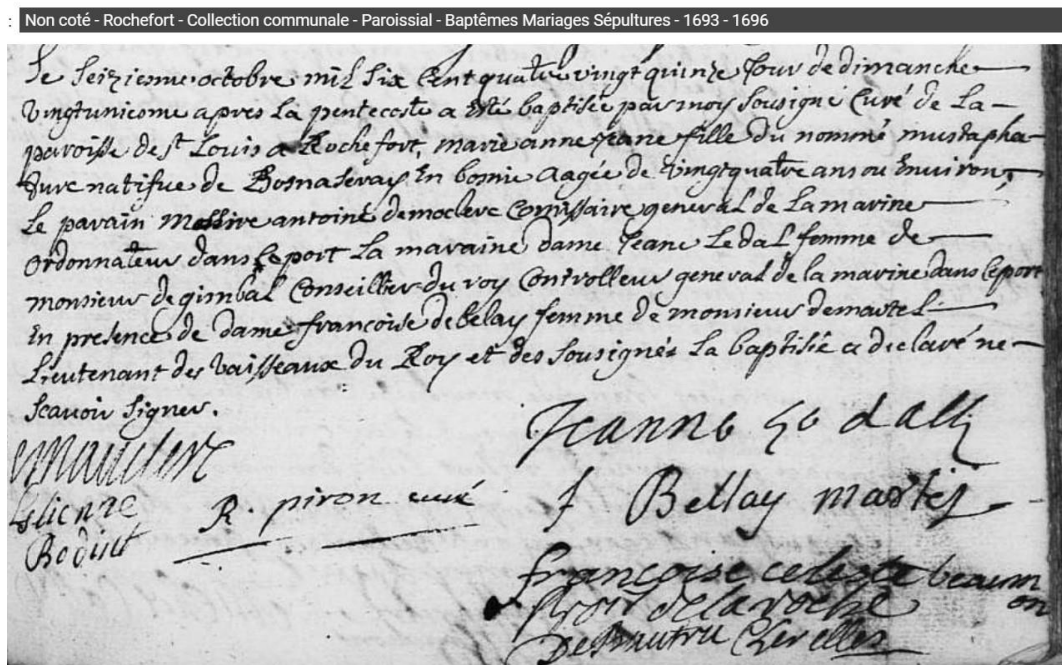
En 1688 il est nommé Commissaire Général de la Marine à Rochefort.

Curieux parrainages

Baptêmes turcs à Rochefort...

Curieusement on relève dans le registre paroissial des baptêmes de la paroisse Saint-Louis de Rochefort deux baptêmes dont les parrains et marraines ont un lien avec des cadres de la Marine.

- A la date du 2 octobre 1695, celui de François Charles, âgé de dix-huit ans, né à Belgrade, "élevé dans les erreurs du turcisme". Le parrainage est de qualité. D'un côté messire François Roger Robert, conseiller du roi, intendant



de police, justice et finances dans les îles françaises de l'Amérique. De l'autre, dame Anne Paret, femme de messire d'Arangy, commissaire ordinaire de la Marine.

- Un peu plus loin, à la date du 16 octobre, la cérémonie concerne Marie Anne Jeanne, âgée de vingt-quatre ans, née en Bosnie, "fille du nommé Mustapha, turc". Le parrainage n'est pas de moindre qualité. D'un côté, messire Antoine de Mauclerc, commissaire général de la Marine, ordonnateur du port de Rochefort. De l'autre, dame Jeanne Ledal, épouse de messire de Gibbal, conseiller du roi, contrôleur général de la Marine.

Issu d'une famille de protestants, Antoine de Mauclerc semble avoir totalement rejoint le culte catholique.

Le château de Péré

Antoine de Mauclerc est seigneur de Péré. Selon l'étude de Maurice de Bénazé, aurait hérité de ce titre par son mariage avec Suzanne de Schurmann en 1680.

Selon le site de la commune de Saint-Pierre La Noue à laquelle appartient actuellement le village de Péré, le château de Péré près de Surgères dépend en 1399 de celui de Vandr  par la famille des Poussard : Jean Poussard est seigneur de Péré, Vandr  et Saint-Marc.

La seigneurie de Vandr   tant en Saintonge, le ch teau de P r  est ensuite rattach    cette province, devenant ainsi une enclave saintongeaise dans la terre d'Aunis. Vers 1140, les Poussard s'allient   la famille de Soubise puis   celle de Barbezi res en 1534.

En 1600, les de Mauclerc sont seigneurs de P r .²⁴

Vers 1644, les protestants de la r gion s'y rassemblent pour  couter leur office. Succ dent ensuite les Vast-Vineux, derniers seigneurs de P r . Ces derniers ont vendu le ch teau   la famille du propri taire actuel.

Nous n'avons connaissance d'aucun t moignage ou document  voquant la pr sence d'Antoine de Mauclerc   P r .

Marie-Honor -Raymond de Mauclerc, arri re-petit-fils d'Antoine de Mauclerc est maire de P r  en 1808.

Le g n ral Charles Louis Vast-Vimeux  pouse sa fille Marie-Louise de Mauclerc et rach te le ch teau   son beau-p re. Leur fils Alfred,  poux d'Ang lique de R mont d c de   P r  en 1888.

C'est vraisemblablement Ang lique qui a vendu cette propri t    la mort de son mari.²⁵



²⁴ Ce point para t douteux car il semble que ce soit par son mariage avec Suzanne de Schurmann en 1681 qu'Antoine de Mauclerc devint seigneur de P r 

²⁵<https://www.saintpierrelanoue.fr/tourisme-patrimoine/notre-patrimoine/78-le-chateau-de-pere>

Bibliographie :

- Histoire de la fondation de Lorient
- Lorient, arsenal royal
- Marine militaire et corsaires, sous le règne de Louis XIV.
- Histoire de Lorient, port de guerre 1690-1720
François Jégou 1870

- Histoire de Lorient au 17^e siècle - Louis Chaumeil 1934
- Lorient sous Louis XIV – H-F Buffet 1937
- De la guerre à la ville, l'État et le port de Lorient au début du 18^e siècle –
Christophe Cérino 2013
- Gérer un arsenal en temps de guerre – Caroline Le Mao – 2011
- Lorient en 1690, arsenal royal.
<http://enguerrand.gourong.free.fr/oceanindien/p11oceanindien.htm>
- Un historien à Lorient : site de M. Yves Berthelot, Agrégé d'histoire
<https://un-historien-a-orient.fr/>
- Généalogie paternelle de Marie-Louise de Mauclerc (XIII^e siècle à 1883)
par Maurice de Bénazé - 1998

Annexe 1 Le point de vue de François Jégou (1825-1890)



Référent majeur sur l'histoire de Lorient²⁶

<https://un-historien-a-lorient.fr/>

François Jégou, célèbre historien lorientais du XIXe siècle, cite plusieurs centaines de fois dans ses ouvrages sur l'histoire de Lorient à la fin du XVIIe siècle, l'ordonnateur Antoine de Mauclerc. Il lui a même consacré un chapitre entier dans plusieurs d'entre eux. C'est ce texte que nous reproduisons ici :

Antoine de Mauclerc

Depuis le commencement jusqu'à la fin de cette partie de notre étude, on a vu figurer le nom d'Antoine de Mauclerc ; résumons rapidement l'œuvre de cet ordonnateur.

De Mauclerc, qui avait assisté à l'introduction des premiers vaisseaux du Roi dans le port de Lorient à la fin de l'année 1690, est appelé à succéder à Claude Céberet, premier ordonnateur de Lorient, au commencement de l'année 1696 ; il ne borne pas son travail, sa sollicitude à administrer les affaires courantes de la marine royale ; il étudie le port confié à ses soins, il en comprend les avantages, et bientôt, cette sollicitude s'étend vers l'avenir. Par les services considérables que la marine royale venait d'obtenir du port de Lorient, malgré des moyens défectueux et insuffisants, de Mauclerc entrevit ceux qu'elle en pourrait tirer le jour (qu'une illusion trompeuse lui fit croire rapproché), où l'autorité se déciderait à consacrer à l'obscur arsenal breton un de ces millions qui avaient été prodigués sous ses yeux sur les bords de la Charente. De là, son impatience de séparer les deux établissements de marine installés dans l'arsenal du Scorff, en transférant soit dans la rivière de Nantes, soit dans le golfe du Morbihan, à Indret, à Paimbœuf ou à LocMariaquer la Compagnie des Indes Orientales (1698).

Obligé de renoncer à ce projet, et, d'un autre côté, ne pouvant se résoudre à proposer d'abandonner un port dont les hommes les plus compétents comprenaient et affirmaient hautement l'utilité, de Mauclerc trouve le moyen de concilier les nécessités présentes en attendant des temps plus favorables. De concert avec l'ingénieur du Roi Traverse, il combine et il transmet à Versailles un projet d'arsenal complet, établi de telle sorte qu'il pourrait se raccorder aux édifices de la Compagnie, le jour, désormais peu éloigné, où celle-ci aurait à quitter le Scorff.

Et réparant une grave négligence de la Compagnie, de Mauclerc joint au projet d'arsenal, par imitation de ce qui avait eu lieu à Rochefort, le plan d'une ville à construire sur les

²⁶Histoire de Lorient, port de guerreou

Lorient, arsenal royal (Revue maritime et coloniale sept 1878 fev 1879) François Jégou

terres adjacentes, c'est-à-dire, sur la lande du Faouëdic, où s'établirent la population actuelle accumulée dans l'Enclos et les particuliers journellement attirés par les travaux de cette ruche humaine (1699).

Le plan d'un arsenal complet répondait aux intentions ouvertement manifestées de Louis XIV; mais la pénurie de son trésor et le mauvais vouloir du ministre Jérôme de Pontchartrain s'opposèrent à ce qu'il lui fût accordé même un commencement d'exécution.

Les intelligents efforts de Mauclerc pour dégager la marine royale du contact de la Compagnie et développer ses ressources et ses moyens d'action, demeurèrent donc infructueux ; son initiative fut mieux récompensée de l'autre côté de la muraille de l'Enclos.

En l'année 1700, à la suite d'une cruelle épidémie qui décima Hennebont, Ploemeur et Lorient, un grand nombre d'habitants de l'Enclos se virent forcés d'évacuer cet établissement ; de Mauclerc se mit à la tête des émigrants ; il fut avec eux s'établir à l'extérieur de la grande muraille, sur la lande du Faouëdic. Le mouvement considérable occasionné par l'installation de cette colonie, fit sentir la nécessité de lui procurer une organisation municipale. (...)

Il paraît résulter de la correspondance ministérielle que l'inspecteur général des compagnies franches de la marine , Jean Cherouvrier des Grassières , fut le premier instigateur d'un projet d'église ; mais elle fournit aussi la preuve que les vues de Mauclerc à ce sujet furent plus étendues, puisque, au lieu d'une simple église succursale qui devait laisser les Lorientais sous la dépendance de Ploemeur, dépendance considérée comme gênante sous tous les rapports , il tendit à rompre cette relation par l'érection d'une paroisse particulière qui devait , on l'a dit , procurer à Lorient un principe d'organisation municipale : une sorte de personnalité civile.(...)

Au moyen du plan de Lorient le plus ancien que l'on connaisse, daté dit-on de 1703 et dont l'original existe en ce port, on remarque que la maison d'Antoine de Mauclerc, et l'église dont il jeta les premiers fondements au mois de septembre 1702, furent toutes deux construites en dehors des voies habituelles, c'est-à-dire, en dehors des rues ou chemins de Kerentrech et du Faouëdic, de Kerverot et du pont du Faouëdic qui aboutissaient aux deux portes de l'Enclos. Le choix de leur emplacement indique l'adoption d'un plan général d'alignement des rues, différent peut-être de celui présenté par l'ingénieur Traverse comme annexe du projet d'arsenal, en 1699 ; peut-être aussi quelque autre tracé demeuré inconnu, qui aurait eu pour auteur un des successeurs de Traverse, l'ingénieur du roi Pierre de Langlade, qui devint le beau-père d'Antoine de Mauclerc au mois de juillet 1701. (...)

Mais on ne doit pas perdre de vue que l'ordonnateur de Mauclerc était subdélégué de l'intendant de Bretagne, à Lorient et au Port-Louis ; qu'il avait dans ses attributions la police de la voirie de Lorient , c'est-à-dire tout ce qui intéressait l'ordre , la sécurité et la salubrité publiques ; qu'à ce titre , il eut la faculté et même le devoir de prescrire des mesures pour l'alignement des édifices et l'ouverture de nouvelles rues , sans être tenu de recourir à l'intervention , ni d'obtenir l'assentiment des habitants ou des propriétaires du sol .

Quoi qu'il en soit , la rue parallèle à la muraille de l'Enclos où de Mauclerc construisit sa maison , rue relativement large dont on retrouve encore le tracé à ses deux extrémités , la rue de la Mairie au Nord et celle des Bons-Enfants au Sud- ; et l'emplacement de l'église ,

à égale distance de chacune des deux portes de l'Enclos , à peu près au centre de ce qui formait alors la lande du Faouëdic ces deux faits , disons-nous , indiquent l'adoption d'un plan d'ensemble, et nous sommes disposé à y voir l'action directe de l'autorité représentée par de Mauclerc, à la fois ordonnateur de la marine et subdélégué de l'intendant de Bretagne , plutôt que l'initiative privée de Pierre Dondel, dont les concessions de terrains n'avaient été séparées jusqu'alors que par des ruelles ou de simples passages pour piétons, comme il en existe encore dans les anciens quartiers de Lorient.

Nous ne prétendons pas, cependant, que le plan adopté en 1700 fut longtemps suivi. Il résulte, au contraire, d'une lettre ministérielle du 10 juin 1705, qu'après la mort de Mauclerc on retomba dans la confusion des premiers moments ; mais enfin , par ce qui vient d'être dit, il convient d'attribuer à ce haut fonctionnaire l'initiative d'une transformation, d'une amélioration matérielle qui fut le prélude d'une organisation prochaine de la population lorientaise au point de vue religieux, administratif et judiciaire, organisation dont nous aurons à entretenir le lecteur dans la troisième partie de cette étude.

Le nom d'Antoine de Mauclerc a donc acquis droit de cité à Lorient. Cependant, par un regrettable oubli, dont les exemples ne sont que trop fréquents dans notre histoire locale, les édiles lorientais de 1763 supprimèrent le nom de Mauclerc que le vulgaire avait jusqu'alors donné à la rue où notre ordonnateur avait construit son habitation en 1700, pour lui substituer celui d'Étienne Pérault , nom qui fut éphémère, car les services rendus par ce premier maire de Lorient ne le sauvèrent pas de l'ostracisme de 1792, dont le résultat fut d'effacer tous les noms historiques portés par les rues et les places de la ville . Actuellement, l'ancienne rue de Mauclerc et Pérault se nomme rue de la Mairie.

Annexe 2 Commission d'enseigne de vaisseau

Commission d'enseigne de vaisseau sur "Le Diamant"
pour Antoine de MAUCLERC du 1.2.1666.

Comm. d'enseigne Pour Le
Maucclair sur le
Diamant par le
666

François de Vaudosme duc des Beaufort Prince de
Martiques pair Grand M^e Chef et Surintendant general de la
navigation a commerce de France, au S.^r Antoine maucclair
Salut Estant necessaire de faire choix de personnes suffisantes a
Capables pour remplir les charges d'enseigne sur chacun des
vaisseaux que le roy a resolu de tenir avec la prest^e annue ram
de ponam qu'on leur pour rendre ces mêmes libes a exemptes de
tous courraires pirates, a autres ennemis de l'estat qui voudroient
empescher la liberte du commerce aux sieges de sa ma^{te} Ces
causes Et sur l'assurance qui nous a est^e donnee de vostre
courage adresse et experiance au fait des armes et de la marine
fidelite et affection au service de sa ma^{te} nous nous avons
commis et establi commettre et establir par ces pres^{tes}
pour sous notre autorite en les ordres du sieur d'Almerac
Capitaine commandant Le Vaisseau nomme Le Diamant
Exercer La charge d'enseigne sur Iceulx pour Le service de
de sa ma^{te} auxquels a cet effet nous enuoyons de vous obvier
et entendre ainsi quil apavillendra En tesmoin dequoy nous
avons signe ces presantes Iceles fait contre signe et scelle
par le Sec^{re}re^{taire} gen^{eral} de la marine a Toulon Le premier Jour de
fevrier mil six cens soixant six signe le duc de Beau fort
L plus lra par l'Aloua^{signatur} matre et scelle,



Vaudosme a l'original
Alberto J. J. J.

Annexe 3 Les missions de l'ordonnateur de Mauclerc à Lorient

1696

- 1er janvier : De Mauclerc est promu ordonnateur de la Marine au Port-Louis, en remplacement de Cébéret, nommé Intendant de la Marine à Dunkerque, De Mauclerc était auparavant Commissaire Général à Rochefort

- 19 mai : visite du maréchal Jean d'Estrées, grand capitaine de guerre de la marine de Louis XIV à Antoine Mauclerc

1697

- 12 janvier : départ de Lorient des frégates le Saint-Paul d'Ostende et la Bonne, escortant des flottes marchandes vers Brest et Rochefort, ces flottes avaient fait relâche en rade de Port-Louis

- 22 janvier : Pontchartrain propose à l'armateur malouin L'Epine-Danican de céder à la Compagnie du Sénégal le vaisseau Le Fingan capturé par les corsaires de cet armateur et arrivé au Port-Louis

- 16 mars : arrivée en rade de Lorient du vaisseau *le Saint-Jacques des Victoires* (48 canons), commandé par Duguay-Trouin ainsi que trois frégates avec leurs prises de guerre (trois navires hollandais et douze navires marchands)

- 13 avril : essais de charbon en provenance des parages de Nantes

1698

- 1er janvier : ordre du Roi de donner le nom de Hasardeux au vaisseau de 40 canons en construction à Lorient

- 6 janvier : le port de Lorient est inscrit au budget des dépenses de la marine pour l'année 1698 pour la somme de 228 800 livres

- 5 février : essais de boulets rouges au Port-Louis inventés par monsieur de Rougemont

- 18 avril : armement du vaisseau de 44 canons le *Pontchartrain* commandé par le capitaine Desmonts pour Surate et du vaisseau de 800 tonneaux *Princesse de Savoie* commandé par le capitaine Le Mayer à destination de Surate

- 4 juillet : arrivée de la frégate anglaise de 120 tonneaux *Postillon* des Indes avec une faible cargaison de marchandises ne valant que 50 000 livres

- 1er septembre : Création de la Compagnie de Saint-Domingue sur la rive droite du Scorff pour la construction de vaisseaux

- 1er octobre : demande de Pontchartrain à Mauclerc de séparer par des palissades les chantiers de la Compagnie de ceux du Roi

- 17 décembre : décision de construire des bâtiments supplémentaires pour assurer le maintien de la Compagnie des Indes Orientales à Lorient

- 17 décembre : Le sieur de La Verde, ingénieur du roi au Port-Louis, est chargé de dresser un plan et l'estimation de bâtiments nécessaires pour servir les munitions et marchandises, les agrès et appaux des vaisseaux du roi soit au Port-Louis, à L'Orient ou au-dessus

1699

- 5 janvier : naufrage sur la côte de Ploemeur du vaisseau Le Nécessaire appartenant à la Compagnie de la mer Pacifique commandé par le capitaine Labat, plusieurs marins de son équipage perdent la vie

- 6 février : les vaisseaux de guerre le Prince de Frize et l'Européen arrivent à Lorient et sont mis en désarmement, ils étaient sous le commandement du Comte d'Orogne, les compagnies franches d'infanterie de marine arrivées sur ces vaisseaux reçoivent l'ordre de prendre leurs quartiers à Hennebont

- 11 février : le Comte de Pontchartrain annonce à de Mauclerc qu'il fera armer incessamment la frégate La Gaillarde à L'Orient dès que l'ingénieur Traverse, arrivé récemment en ce port aura transmis à Le Pelletier de Souzy les plans, relevés et estimations des ouvrages

- 20 février : appareillage du Maurepas, navire de 500 tonneaux commandé par la capitaine Fauchon et de la Toison d'Or pour les Indes
- 1^{er} mars : transmission au roi Louis XIV du projet complet pour la construction d'un arsenal et d'une ville à Lorient par l'ingénieur Traverse qui a remplacé de La Verde
- 25 mars : le ministre de la Marine de Pontchartrain informe l'ordonnateur de Mauclerc qu'il attend les plans et mémoires de l'ingénieur du roi Traverse relatifs à un projet de création d'établissement naval spécial à la marine militaire et distinct de celui de la Compagnie des Indes Orientales à Lorient
- 20 mai : Lettre de Jérôme Phélypeaux de Pontchartrain annonçant l'approbation du roi au projet d'un arsenal séparé de l'Enclos de la Compagnie des Indes et d'une ville à construire
- 16 juin : achat d'un terrain de 20 hectares sur la rive droite du Scorff par Nicolas Charmoy de Keranguen, directeur de la Compagnie de Saint-Domingue à Pierre Dondel du Faouëdic, sénéchal de Vannes
- 29 juillet : Dépêche de Jérôme Phélypeaux de Pontchartrain informant que les terrains de Pierre Dondel à acquérir par le roi pour implanter la ville en dehors de l'Enclos, seront revendus à son profit aux habitants

1700

- 27 janvier : le ministre de Pontchartrain demande à l'ordonnateur de Lorient, Antoine de Mauclerc un plan de l'endroit où on pourrait conserver dans l'eau les bois de construction
- 2 février : La Grande Rue devient la rue du Port
- 10 février : Lettre de Jérôme Phélypeaux de Pontchartrain (secrétaire d'État de la Marine) à Antoine de Mauclerc (suite à un rapport du directeur de la Compagnie des Indes Toussaint Bazin) relative aux cabanes construites par des journaliers ou s'entassent jusqu'à dix personnes qui causent un mauvais air et volent la nuit
- 6 mars : le ministre de la marine donne l'ordre à de Mauclerc, ordonnateur à Lorient, d'opérer des réductions dans le personnel des employés du port de Lorient jusqu'à concurrence d'une somme de 3600 livres d'appointements
- 10 mars : les journaliers et gargoutiers (appelés les gagne-deniers) de l'Enclos sont chassés en dehors de l'enceinte sur ordre du Roi à l'exception de ceux autorisés par Céberet
- 1^{er} avril : Pierre Dondel vend entre avril et décembre 25 concessions en dehors de l'enclos pour y installer des maisons
- 6 avril : Établissement du contrat de vente du terrain de 20 hectares dans les bois du Faouëdic sur la rive droite du Scorff par Nicolas Charmoy de Keranguen pour la Compagnie de l'Île et côtes de Saint-Domingue
- 9 juin : monsieur Le Pelletier de Soussy, inspecteur général des fortifications et bâtiments royaux, demande à l'ingénieur Traverse de modérer ses projets de travaux agréés par le Roi mais refusés par le comte de Pontchartrain pour raisons financières
- 30 septembre : arrivée de l'Amphitrite, navire du Roi, armé à Port-Louis et parti pour le port de Canton en Chine en mars 1698
- 31 décembre : recensement de la population lorientaise 3 000 habitants
- L'inspecteur général Desgrassières propose au comte de Pontchartrain l'érection d'une église
- Le château de Tréfaven devient une forge, un atelier et un dépôt de munitions de la marine royale

1701

- 5 janvier : arrivée des Indes du navire, La Toison d'Or, commandé par le capitaine Demour, appartenant à la Compagnie des Indes Orientales et de la frégate de guerre l'Hermione, le ministre donne l'ordre de désarmer cette frégate
- 19 janvier : Pontchartrain transmet à de Mauclerc l'ordre du roi de faire mettre à la citadelle du Port-Louis le lieutenant de frégate légère Demons, capitaine de la *Toison d'Or*, pour avoir couché à terre à l'île Bourbon et ordre également de le prévenir que s'il continue à s'enivrer, le Roi l'expulsera de la marine
- 2 février : ordre du roi d'armer à Lorient les vaisseaux le Triton et le Hazeux

- *19 novembre* : Antoine de Mauclerc est nommé ordonnateur et demande à l'ingénieur Traverse d'établir un plan de la ville

- Expulsion des indésirables de l'Enclos (barbier, tisserand, blanchisseur, boulanger, cordonnier, maître d'hôtel, traiteur, marchand), il y a à l'époque 125 cabanes dans l'Enclos dans 4 ruelles et 204 cabanes louées

1702

- *4 janvier* : ordre du ministre de la Marine à l'ordonnateur de Mauclerc, à Lorient, de fournir à la Compagnie du Sénégal huit cents boulets de calibre de 12, 8, 4 et 2, le port de Lorient assistant, outre les corsaires, toutes les Compagnies de commerce maritimes françaises

- *15 février* : ordre transmis de Versailles à l'ordonnateur de Mauclerc d'armer à Lorient les vaisseaux de guerre L'Agréable et Le Bon

- *27 août* : Pierre Dondel, seigneur du Faouëdic fait don pour le général et corps politique et pour les habitants de l'enclos et du dehors du port de L'Orient en la paroisse de Ploemeur, d'un canton de terre hors de l'enclos, pour construire une église, un presbytère, un cimetière, et de pierres nécessaires à ces constructions à condition que la chaussée du moulin du Faouëdic soit réparée

- *6 septembre* : le Roi donne 1000 livres pour la construction de l'église Saint-Louis

- *8 septembre* : Antoine de Mauclerc, ordonnateur de la Marine, pose la première pierre de la future église Saint-Louis

- *21 novembre* : le Roi fera construire à Lorient 2 vaisseaux de 70 canons pour compenser les pertes subies après la bataille de Vigo (23 octobre)

- La compagnie de Saint-Domingue renonce à s'établir à Saint-Christophe

1703

- *3 janvier* : La Prohibition, prise anglaise faite par les vaisseaux corsaires Le Juste et l'Alcion, est achetée à Lorient pour le compte de la Marine Royale, Le Juste et l'Alcion sont prêtés au corsaire malouin de Beaubriant Levêque jusqu'au 15 mars suivant

- *17 janvier* : Pontchartrain donne le conseil à l'ordonnateur de Mauclerc de passer un traité avec les Récollets de Port-Louis pour se procurer les aumôniers nécessaires aux vaisseaux armés à Lorient

- *10 juillet* : décès à Paris d'Antoine de Mauclerc du Péré, commissaire général de la Marine et ordonnateur à Port-Louis.

Annexe 4 de Mauclerc, recruteur de la Marine

Engagement Barisson, Angibau et Bouglie

à Monsieur de Mauclerc.

Source : <https://lebloguedequyperron.wordpress.com/2021/10/16/306-les-engages-levés-pour-le-service-du-roi-au-canada-en-1687/>

Par-devant le notaire royal à La Rochelle, ont été présents en personnes Honoré Barisson et Pierre Angibau, maîtres charpentiers de navire, demeurant à Rochefort, et Pierre Bouglie, arquebusier, natif d'Argentan en Normandie, âgé de vingt-et-un an. Lesquels se sont engagés par ces présentes envers Messire Antoine de Mauclerc, écuyer, seigneur de Péré, contrôleur général de la marine au port et havre de Rochefort, à ce présent et acceptant pour et au nom de Sa Majesté.

Au mandement duquel, ils s'obligent de s'embarquer dans l'un des vaisseaux du roi destiné la présente année pour aller à Québec en Canada, où étant arrivé les susnommés s'emploieront chacun de leur profession à tout ce qui leur sera ordonné pour le service du roi par messieurs Denonville et de Champigny, lieutenant général et intendant pour Sa Majesté audit pays, ou ceux les représentant, pendant le temps que lesdits Barisson, Angibau et Bouglie désireront et pour leur nourriture auront chacun [par mois] une pinte d'eau-de-vie, trois livres de lard, dix livres de pain et quatre anguilles.)

Le présent engagement fait moyennant et à raison, savoir pour ledit Barisson soixante-et-dix livres par mois, pour ledit Angibaud cinquante livres et pour ledit Bouglie vingt-cinq livres par mois. Lesquels commenceront au moment que lesdits engagés embarqueront [...] audit pays. Lesquels gages leur seront payés par les sieurs trésoriers [de la marine] au Canada ou en France, au choix et option desdits engagés par quartiers ainsi qu'ils [...] argent de France. Sur quoi il leur sera avancé au [...] une demi-année en cette ville. D'ailleurs passeront sur les vaisseaux du [roi] étant de passage.

Étant arrêté que lesdits engagés travailleront pour le compte [...] qui leur seront indiqués par lesdits sieurs Denonville et de Champigny qui en pour eux le prenant et de ce qui en reviendra. Outre le prix ci-dessus qui sera pris sur ledit travail si tant se monte [...] auxdits engagés qui au moyen de ce seront toujours payés de leurs gages comme dessus réglés. Et du surplus du travail qu'ils feront pour les [particuliers] s'il en a, leur appartiendront et ne trouvant à s'occuper tant pour le roi que pour lesdits particuliers seront payés de leurs gages de la manière qu'il est ci-dessus dit. Et en cas de maladie, seront traités et médicamentés par le chirurgien entretenu par Sa Majesté audit pays.

Et pour l'exécution des présentes, lesdits engagés ont élu leur domicile en cette ville, maison de moi notaire. C'est l'intention des parties qui à l'entretien à peine de tous dépens, dommages et intérêts, obligent savoir ledit seigneur de Péré le fond destiné par Sa Majesté pour l'effet de ce que dessus et lesdits engagés tous leurs biens même leur personne attendue qu'il s'agit des affaires du roi.

Jugé & Condamné &. Fait à La Rochelle, étude de moi notaire après-midi, le dix-huitième avril mille six cent quatre-vingt-sept. Présents Pierre Cayeau et Étienne Geoffre, clerks, y demeurant. A ledit Angibau déclaré ne savoir signer de ce requis.

Signatures.

Annexe 5 : Antoine de Mauclerc et sa famille

Origine

Extrait de Famille Mauclerc par Maurice de Bénazé (1998)

Les de Mauclerc sont issus des Mauclerc de l'Aubardière, une famille poitevine. Le grand-père d'Antoine II de Mauclerc, Etienne a épousé en 1599, Antoinette L'Argentier d'une famille champenoise. Son père, Antoine était receveur de la terre de l'Aulne.

La descendance d'Antoine de Mauclerc

(La lignée de Marie-Louise de Mauclerc est en rouge)

G1 Antoine (II) de Mauclerc

Il est né le 15 mars 1640 à Nogent sur Seine, fils d'un autre Antoine, capitaine d'infanterie au régiment de Conty et receveur de la terre de l'Aulne en 1646 et 1667.

Il épousa, par contrat du 13.12.1680 demoiselle **Suzanne de SCHURMANN** fille de feu Henri et de Marianne MARTINEAU.

Ils eurent 2 fils et 1 fille

- **-1/ Honoré Charles de MAUCLERC**

né vers 1682. Il fut commissaire ordinaire de la Marine à Rochefort, il épousa Anne Louise BELLIE (ou BELLIER). Ils eurent au moins une fille, née vers 1712. **Honorée Louise de MAUCLERC**, qui épousa à Péré le 27.9.1737 Antoine LEFEBVRE de GIVRY. Commissaire ordinaire de la Marine à Rochefort, fils de feu Cazimir LEFEBVRE, commissaire ordinaire de la Marine.. D'où un fils, Anthoine LEFEBVRE de GIVRY, né à Péré le 8.9.1741.

- **-2 / François Antoine de MAUCLERC** né à Toulon le 19 septembre 1684. Il épousa Marie Marthe GABET le 31 janvier 1713.

- **-3 / Anne-Louise de Mauclerc** qui épousa Guillaume François de Stangchingant le 3 mai 1700.

G2 François Antoine de MAUCLERC

-Il fut introduit dans les gardes de la Marine en 1698. Il fut nommé au grade d'enseigne des vaisseaux du roi par brevet du 1.9.1705. Il obtint le brevet de lieutenant de port le 16.10.1721, puis le 1.10.1731 la commission de capitaine de port à Toulon, où "il servit depuis 1731 jusqu'à la fin 1739". Il termina sa carrière comme capitaine de vaisseaux, ayant servi 64 ans dans la Marine. Chevalier de l'ordre de St Louis le 23.12.1721

Il était né à Toulon (83) le 19.9.1684, et décéda début novembre 1768, "ayant 3000 livres de pension, précise l'acte, et ayant survécu plus de 11 ans à sa femme".

Il avait épousé, par contrat devant maître Micheau, notaire à La Rochelle, le 30.1.1713 **Marie Marthe GABET** fille d'Isaac Charles et de Marguerite MASSON. L'acte l'indique alors "enseigne des vaisseaux du Roy au département de Rochefort". La cérémonie nuptiale eut lieu le lendemain en l'église St Barthélémy.

Il aurait habité St Domingue.

Ils eurent 4 enfants, dont 3 vivaient en 1771 :

- **-1/ Marguerite Marthe Honorée de MAUCLERC**

Elle fut baptisée en l'église St Barthélémy de La Rochelle le 9.7.1714 et épousa messire GRAS de SOUBES.

-2/ Pierre Antoine de MAUCLERC.

Il naquit et fut baptisé à La Rochelle le 29.8.1716

Commissaire de la marine en 1769.

Décédé le 9 janvier 1796 à Péré (17700).

-3/ Honoré Louis Charles de MAUCLERC qui suit.

-4/ Jacques Gabriel de MAUCLERC, né à La Rochelle le 12.2.1719, baptisé à St Barthélémy le 16.

G3 Honoré Louis Charles de MAUCLERC

Il naquit à La Rochelle le 31.10.1717.

Il fut d'abord garde de la Marine à Toulon (où servait son père) de 1735 à 1739. Il mourut à Rochefort le 5.5.1775, "laissant 2 enfants. L'acte de son décès l'indique : "mort en activité de service, après 30 ans de service, capitaine des vaisseaux du Roi au port de Rochefort". Il avait été nommé chevalier de l'ordre de St Louis le 19.10.1756 et promu au grade de capitaine de vaisseaux en 1765.

Il avait épousé à La Rochelle le 7.1.1772 **Marie Anne Thérèse de SAINT OURS** dame de Lussac, née à La Rochelle le 17.12.1744. Elle était fille de défunt Henri, capitaine au régiment de Forest, chevalier de St Louis (1684-1747), et de feu Thérèse d'EYSSAUTIER (1704-1764), lesquels s'étaient mariés à La Rochelle le 25.10.1729.

Ils eurent une fille et un fils, qui furent :

• -1. Marie Elisabeth de MAUCLERC.

Née en 1772 et décédée à Aytré en 1835.

Elle avait épousé à Péré le 21.9.1791 Joseph d'ESCAFFRES, qui fut lieutenant-colonel, puis maire de Vouhé (10 kms Nord de Surgères).

2. G4 Marie Honoré Raymond de MAUCLERC né à Rochefort le 26.4.1774 et décédé à Surgères le 21.8.1858.

Il était écuyer, sieur du Bouchet.

Il dut émigrer à la Révolution en octobre 1791 (donc à l'âge de 17 ans), et servit à l'armée des Princes. Rentré en France, il fut mis en surveillance à Péré, fut amnistié le 12 Thermidor An X (1.8.1802), et obtint "des indemnités d'émigré," (est-il mentionné au verso de son portrait, provenant du "milliard des émigrés"), et devint "propriétaire" à Péré, maire de Péré de 1803 à 1817. Membre du Collège électoral de la Charente-Inférieure en 1826, demeurant alors à Landrais.

Le 20.1.1825, en vue du prochain mariage de sa fille aînée, le maire de Landrais lui délivre un certificat selon lequel "il est imposé dans cette commune au rôle des contributions foncières pour la somme de 677 frs., qu'il l'est dans la commune de Péré pour plus de 400 frs., ainsi que dans les communes de St Jean de Tiversay et de Marans pour la cabane dite la Nourricière, et qu'il jouit de la considération dont sa famille est en possession depuis plus de 300 ans".

Il se maria en 1801, "sans égard à mon incapacité civile : j'étais mort", écrit-il (Sous-entendu : mort civilement, puisqu'émigré). Sa femme était **Marguerite Angélique d'AURAY de BRIE**, née à La Rochelle (St Barthélémy) le 11.2.1782, et décédée vers 1857, fille unique de René Alexandre d'AURAY, comte de Brie, ancien capitaine d'infanterie, chevalier de St Louis, (né en 1744, qui émigra en 1792 et fut incorporé à Munster en

Westphalie à la compagnie de Saintonge, sous le commandement du duc de Montausier), et de Marguerite Angélique GAUDIN, dame de Landray et de Montlieu.

Angélique de Rémont raconte : "Elle avait 18 ans à son mariage. Elle et lui furent envoyés à la Conciergerie». (?)

Il est maire de Péré en 1808. Il "demeurait à Landrais depuis 6 mois seulement, âgé de 50 ans" lors du mariage de sa fille aînée en 1825.

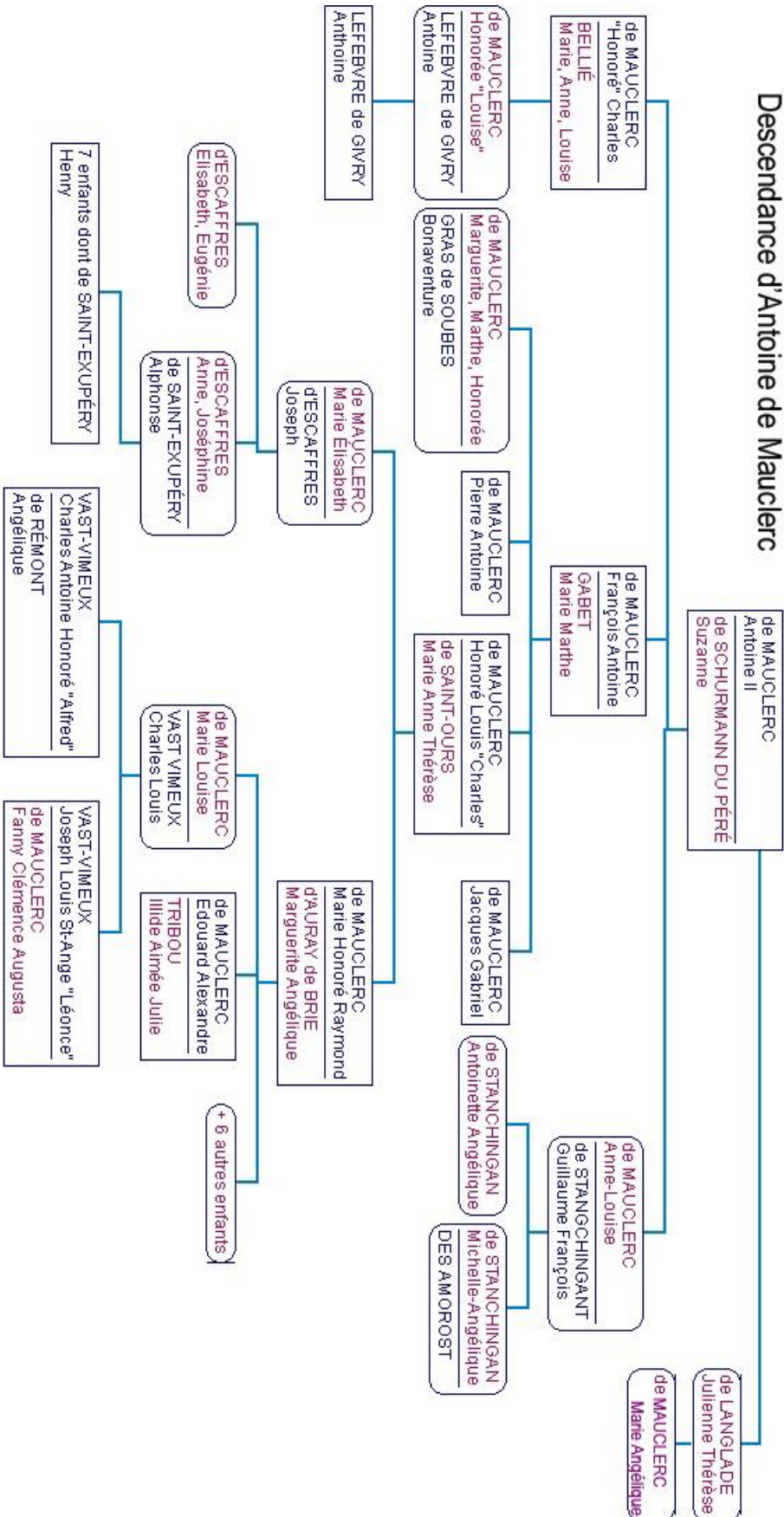
Vers la fin de leurs jours, ils vinrent habiter à Tarbes, chez leur fille, Mme de LAGRANGE. Angélique écrit : "Ayant élevé une nombreuse famille, il s'était vu dans l'obligation de vendre sa propriété, que lui acheta son gendre, **le général VAST-VIMEUX**, dans un partage de famille en 1834". Il décéda à Surgères le 21.8.1858 "à 84 ans, propriétaire, veuf"

Ils eurent 8 enfants :

G5 de MAUCLERC Marie Louise (1802-1883) qui épousa le général Charles Louis Vast-Vimeux questeur à la chambre des députés

- de MAUCLERC Edouard Alexandre (1804-1864)
- de MAUCLERC Marguerite Angélique Honorée (1806-1806)
- de MAUCLERC Marie Élisabeth Clara (1808-)
- de MAUCLERC Gustave Auguste Edouard (1809-1883)
- de MAUCLERC Antoinette Charlotte (1812-)
- de MAUCLERC Marie Ours Amédée (1819-)
- de MAUCLERC Charles Evariste (1826-1826)

Annexe 6 Descendance d'Antoine de Mauclerc



Annexe 7 Chronologie du siècle de Louis XIV

	1640-49	1650-59	1660-69	1670-79	1680-89	1690-99	1700-06
Gouvernement	L. XIII	Régence d'Anne d'Autriche et de Mazarin					
Secrétaire à la Marine	régne de Louis XIV						
L'histoire en France	Guerre de Trente Ans				JB Colbert de Seignelay	Louis de Pontchartrain	Jérôme de Pontchartrain
	Guerre d'Espagne			***		Ligue d'Ausbourg	
	La Fronde			guerre de Hollande			
Lorient				Créat° de la Cie des Indes			
de Mauclerc	1640 Orne à Nogent/Seine				Uniquement l'Ericos		const° Eglise & habitat
				ens. de vaisseau puis ordon. Alternances Toulon Rochefort	Lorient a terme Best Rochefort	ordonnateur Lorient	dépès

*** guerre de dévolution

Annexe 8 : Alain Porée, corsaire du Roy

Biographie Bretonne tome II Auteur : P. Levot Edité en 1852 Archives diocésaines de Quimper et Léon p318
Source : Geneanet

https://www.geneanet.org/archives/ouvrages?action=detail&book_type=livre&livre_id=16418&page=318&name=de+MAUCLERC&with_variantes=0

Pendant qu'Alain se reposait de ses fatigues à la campagne, les Anglais et les Hollandais vinrent, au mois de juillet, bombarder Saint-Malo. Dès qu'il fut informé de leur présence, Porée accourut et contribua à les faire s'éloigner, après avoir essuyé de grandes pertes. Porée, qui avait repris la mer, sur le Saint-Esprit, depuis le 12 octobre 1695, en compagnie du Polastron, capitaine de la Bellière, s'était emparé de plusieurs marchands j conquêtes faciles et plus lucratives que glorieuses, lorsque les deux Malouins se trouvant, le 14 décembre, à soixante lieues au large d'Ouessant, rencontrèrent quatre vaisseaux hollandais, la Princesse-de-Danemarck, portant les insignes du Kommandeur, et percée à cinquante-deux canons, mais n'en ayant que trente-huit montés; la Princesse-d 'Orange , de six cents tonneaux et de vingt-quatre canons en batterie; l'Amaranthe, portant vingt canons, ainsi que le quatrième vaisseau, de même force.

Porée, après avoir concerté son plan d'attaque avec la Bellière, se dirige sur la Princesse de - Danemarck; le Polastron se met bord à bord avec l' Amaranthe, Une lutte terrible s'engage entre les Français et les Hollandais; ceux-ci , secourus par les deux autres vaisseaux qui entrent en ligne, se croient vainqueurs; mais trois d'entre eux finissent par amener leurs pavillons. Quant au quatrième, il put leur échapper à la faveur des embarras causés par la nécessité d'amariner les prises. Il y avait déjà quarante-huit heures qu'ils faisaient route sur Saint-Malo avec leurs riches et glorieuses captures, dont la marche était contrariée par les vents, lorsqu'une tempête se déclara dans la nuit suivante. Chaque bâtiment ne songea plus qu'à son salut, et manœuvra pour l'assurer. La tempête apaisée, vainqueurs et vaincus se trouvèrent dispersés. Le Polastron parvint à gagner, avec la Princesse de-Danemarck et l' Amaranthe , différents ports de Bretagne; mais il n'est pas dit quel fut le sort de la troisième prise. Quant au Saint-Esprit, poussé au large, il ne rentra à Saint-Malo que le 12 janvier 1696, suivi d'un bâtiment anglais qu'il avait capturé peu de jours auparavant.

Le brave Alain Porée trouva chez lui le portrait de Louis XIV, que le ministre lui avait fait parvenir. Le 5 décembre 1695, dit l'abbé Manet, qui a sans doute vu la missive chez les descendants d'Alain Porée,

M. de Pontchartrain écrivit ce qui suit à M. de Mauclerc, commissaire principal de la marine au Port-Louis :

« Je vous envoie un portrait de Sa Maiesté pour le sieur Porée (Alain), commandant le navire le Saint- Esprit de Saint-Malo : vous pouvez lui dire que Sa Maiesté lui donnera dans la suite des marques plus sensibles du cas qu'elle fait de ses services. »

Porée, après s'être réparé et avoir complété son équipage, remit à la voile le 21 février suivant. Rendu à son point de croisière, il y rencontra deux autres corsaires de Saint-Malo, le François et la Gaillarde, avec lesquels il prit, le 2 mars, à cinquante-deux lieues O. d'Ouessant, la flûte le Neptune, d'Amsterdam, chargée de denrées coloniales, que la Gaillarde conduisit à Paimboeuf, tandis que le François escortait à Brest la flûte la Providence, qu'il avait capturée de concert avec la Gaillarde. Quant au Saint-Esprit, qui était resté seul en croisière, il s'empara, après un court engagement, du vaisseau hollandais le Saint-Michel Ange, de Rotterdam, venant d'Amérique, Après l'avoir conduit au Port-Louis, il remit en mer, et le 12 avril reprit le navire français la Sarah, capturé peu de jours auparavant. Le Saint-Esprit ayant désarmé, Porée alla passer quelques jours à la campagne, et aussitôt que son corsaire eut été réarmé, il mit sous voiles, le 29 mai 1696, pour les mers du Nord, de concert avec le François-d'Assise, commandé

par son frère La Touche-Porée, Ils avaient mission de se réunir aux corsaires le Prudent et le Saint-Antoine, et le rendez-vous était les îles Feroë. Ces deux derniers navires ne s'étant pas trouvés au rendez-vous, les deux autres revinrent au sud et se séparèrent. Porée, qui avait pris et conduit, le 2 septembre, à l'embouchure de la Loire, le navire hollandais la Susanne, de vingt-quatre canons et soixante hommes d'équipage . relâcha dans la Vilaine , d'où il sortit le 21 septembre pour reprendre sa croisière. Quatre jours après, il eut connaissance d'une voile qui portait sur lui ; c'était le fameux corsaire de Flessingue, l'Annibal, de trente-quatre canons et cent soixante hommes d'équipage, capitaine Vandergoes , marin d'une grande réputation d'habileté et de bravoure.

Le combat s'engage et se prolonge furieux et acharné. Porée aborde l'ennemi, et dans la mêlée terrible qui ensanglante le pont de l'Annibal, on se renverse, on se hache, on se perce. on se fusille. Les ennemis, malgré leur valeur, ne peuvent soutenir ce choc énergique et demandent quartier : les Malouins sont vainqueurs ! Vandergoes est forcé d'amener le pavillon que, depuis plusieurs années, il promenait victorieux sur les mers. Porée, qui comptait huit hommes tués et quinze blessés, entra, le 28 septembre, avec sa glorieuse conquête, à La Rochelle. Le 19 octobre suivant, croisant par 43 degrés de latitude nord et 7 degrés de longitude ouest, il se vit chassé, vers huit heures du matin, par un navire de belle apparence ; c'était le corsaire l'Aigle-Noir, de trente-deux canons, capitaine Wandewerf, le plus redouté des croiseurs de Flessingue, accourant venger la défaite de Vandergoes.

Porée vire de bord et va droit à son adversaire. La lutte s'engage au canon et dure deux heures ; mais le capitaine malouin manœuvre pour aborder le batave et réussit à lui jeter ses grappins. Les Malouins sautent sur le pont de l'Aigle-Noir, et une mêlée furieuse s'y engage. Bientôt, à la voix de leur capitaine, les matelots français acculent ceux de l'Aigle-Noir sur leur gaillard d'arrière et les obligent à demander quartier. Porée, blessé, est remplacé dans son commandement par son second Le Gobien , officier actif et intelligent, qui amarine la prise et la fait entrer, le 28 octobre, au Port-Louis, La gravité de sa blessure ayant obligé Porée à prendre du repos; il revint au sein de sa famille , où il trouva une épée que le ministre lui avait envoyée de la part du roi, en récompense de ses deux glorieux combats. Il ne reprit la mer qu'au commencement de la guerre de la succession. A cette époque, on réarma le Saint-Esprit. Son capitaine, muni d'une commission de l'amiral de France, du 12 juillet 1702, se rangea, avec la Raillieuse, capitaine Pradel Daniel , sous les ordres de son compatriote Duguay-Trouin , commandant le vaisseau de trente-six la Bellone. Sortie de la rade de Brest, le 31 juillet, la division, après avoir croisé trois jours au large d'Ouessant, fit voile pour les mers du Nord. Assaillis par des tempêtes, les trois croiseurs se séparèrent. Porée s'empessa de ramener le Saint-Esprit par des latitudes moins élevées. En arrivant près des Blasquets, il rencontra, le 3 septembre, un vaisseau hollandais de quarante canons. Les Malouins l'abordent de long en long; déjà ils sont maîtres du gaillard d'avant, lorsque Porée , qui se disposait à passer lui-même sur le pont ennemi, tombe atteint par un projectile qui lui emporte le bras gauche et lui fait en même temps, dans le côté , une grave et profonde blessure. Ce malheur oblige le second capitaine français Bezard, qui commandait les hommes d'abordage, à repasser sur le Saint-Esprit, où sa présence est devenue nécessaire. A la faveur de ce mouvement, les Hollandais, à demi-vaincus, purent continuer leur route. Pendant ce temps, Porée, gisant sur un cadre, subissait l'amputation du bras. Quand le chirurgien en vint à la seconde opération, effrayé des difficultés qu'elle présentait, il se crut obligé d'avouer qu'il ne l'avait jamais pratiquée. « Vos livres de chirurgie en parlent-ils ? » lui demanda Porée. Sur la réponse affirmative du chirurgien, il lui ordonna d'aller les chercher ; puis, se faisant présenter l'endroit où l'opération était décrite, il indiqua à l'opérateur ce qu'il fallait faire, au fur et à mesure que celui-ci le taillait ; l'opération réussit parfaitement. Le Saint-Esprit, conduit par Bezard, auquel la commission de Porée avait été passée, continua sa course avec beaucoup de succès, et rentra à Saint-Malo, le 1^{er} décembre 1702. Le 24 novembre 1704 , Porée, rétabli de ses blessures, épousa Jeanne-Thérèse Nouail ; mais il ne reprit la mer qu'en 1708.

Table des matières

Qui cest ce Monsieur ?.....	3
L'installation de la Compagnie des Indes	5
De Mauclerc ordonnateur au Port-Louis	7
La mission de création d'un arsenal	12
De Mauclerc et les corsaires.....	14
Les pouvoirs de police de l'ordonnateur	17
L'officier de Marine	17
De Mauclerc et l'organisation d'une cité structurée	20
La volonté affirmée d'une paroisse indépendante.....	24
De Mauclerc : Inconnu à Lorient	25
La carrière de Mauclerc avant Port-Louis.....	27
Toulon :	27
Rochefort :.....	30
Le château de Péré.....	33
Bibliographie :	34
Annexe 1 Le point de vue de François Jégou (1825-1890)	35
Annexe 2 Commission d'enseigne de vaisseau	38
Annexe 3 Les missions de l'ordonnateur de Mauclerc à Lorient	39
Annexe 4 de Mauclerc, recruteur de la Marine.....	42
Annexe 5 : Antoine de Mauclerc et sa famille	43
Annexe 6 Descendance d'Antoine de Mauclerc.....	46
Annexe 7 Chronologie du siècle de Louis XIV	47
Annexe 8 : Alain Porée, corsaire du Roy.....	48